



HERVÉ SCHAUER CONSULTANTS
Cabinet de Consultants en Sécurité Informatique depuis 1989
Spécialisé sur Unix, Windows, TCP/IP et Internet

ISO27005

Gestion de risque



Clusif – groupe méthodes / méhari
Paris, 15 mai 2007 matin

Alexandre Fernandez
Hervé Schauer



HERVÉ SCHAUER CONSULTANTS
Cabinet de Consultants en Sécurité Informatique depuis 1989
Spécialisé sur Unix, Windows, TCP/IP et Internet

ISO27005

Gestion de risque



Club EBIOS
Paris, 15 mai 2007 après-midi

Alexandre Fernandez
Hervé Schauer

- HSC : pas un expert du domaine de la gestion de risque
 - Simple observateur jusqu'à ce que l'ISO 27001 apparaisse
- Si référence (X.Y.Z) en rouge entre parenthèse → dans la norme
 - Référence à la norme ISO 27005
 - Pour les références aux autres normes, précision devant
 - ISO 27001, ISO 27002, BS7799-3
- Norme à l'état final du document de travail du comité de normalisation (FCD) de janvier 2007

- Introduction
- Historique
- Vocabulaire « Analyse de risque »
- Processus de gestion de risque ⁽⁶⁾
- Etablissement du contexte (*context establishment*) ⁽⁷⁾
- Appréciation du risque (*risk assessment*) ⁽⁸⁾
 - Analyse de risque (*risk analysis*) : Identification des risques (*risk identification*) ^(8.2.1)
 - Analyse de risque (*risk analysis*) : Estimation du risque (*risk estimation*) ^(8.2.2)
 - Evaluation du risque (*risk evaluation*) ^(8.3)

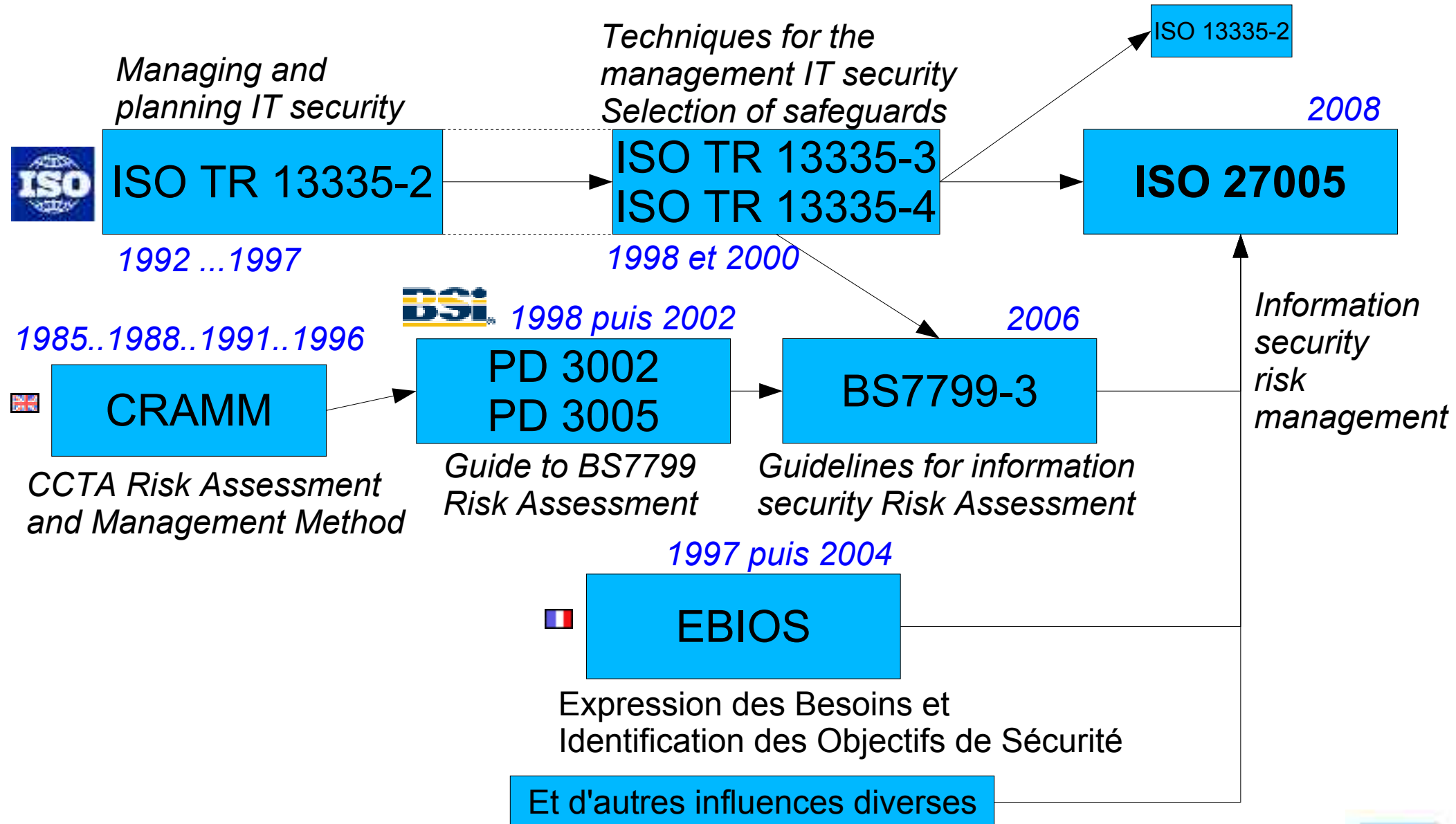
- Traitement du risque (*risk treatment*) ⁽⁹⁾
- Acceptation du risque (*risk acceptance*) ⁽¹⁰⁾
- Communication du risque (*risk communication*) ⁽¹¹⁾
- Surveillance et réexamen du risque (*risk monitoring and review*) ⁽¹²⁾
- Outillage
- Conclusion
- Prochains rendez-vous

- ISO 27005 : Guide de mise en oeuvre de la partie appréciation des risques de la sécurité de l'information de l'ISO 27001
- ISO 27001 4.2.1 c) à 4.2.1 f) 4), plus 4.2.3.d)
 - soit 1 page + 3 ou 4 lignes

ISO 27001 4.2.1 c) → 4.2.1 f)

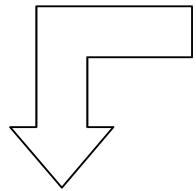
- ISO 27005
 - 64 pages
 - 28 pages normatives, chap 1 à 12
 - 36 pages d'annexes A à E





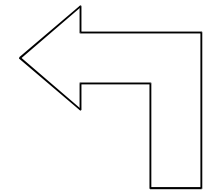
- Choix de traduction
 - *Risk Analysis* → Analyse du risque
 - *Risk Evaluation* → Evaluation du risque
 - *Risk Estimation* → Estimation du risque
 - *Risk Assessment* → Appréciation du risque
- Langage courant
 - Analyse de risque ⇔ *Risk Assessment*
 - Usage impossible à garder sans confusions
 - Pas d'autre traduction possible que *Risk Analysis* → Analyse du risque
 - Confusion avec *Risk Assessment*

- Définition d'un **processus**
 - Continu et qui s'améliore, donc PDCA
- Processus de **gestion de risque de la sécurité de l'information**
 - (*information security risk management process*)
- Processus applicable
 - A toute l'organisation
 - A un sous ensemble
 - Service, site géographique, etc
 - A tout système d'information
 - A une mesure de sécurité ou un traitement existant ou planifié
 - Exemple : continuité d'activité



- Identifier les risques
- Quantifier chaque risque par rapport
 - aux conséquences que sa matérialisation pourrait avoir sur le business
 - à sa probabilité d'occurrence (*likelihood*)
- Identifier les actions appropriées pour réduire les risques identifiés à un niveau acceptable

Plan

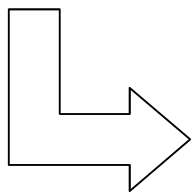


- Implémenter les actions pour réduire les risques
- Eduquer la direction et le personnel sur les risques et les actions prises pour les atténuer

Do

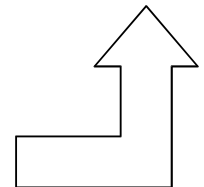
- Rectifier le traitement du risque à la lumière des événements et des changements de circonstances
- Améliorer le processus de gestion du risque

Act

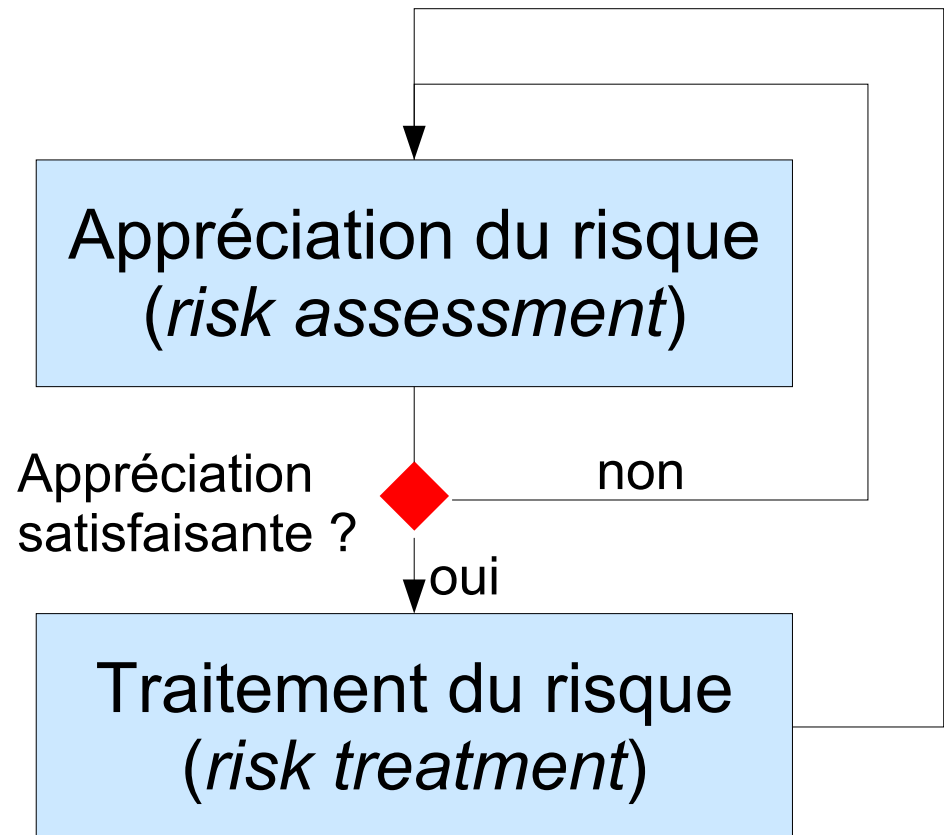


Surveiller et réexaminer les résultats, l'efficacité et l'efficience du processus

Check

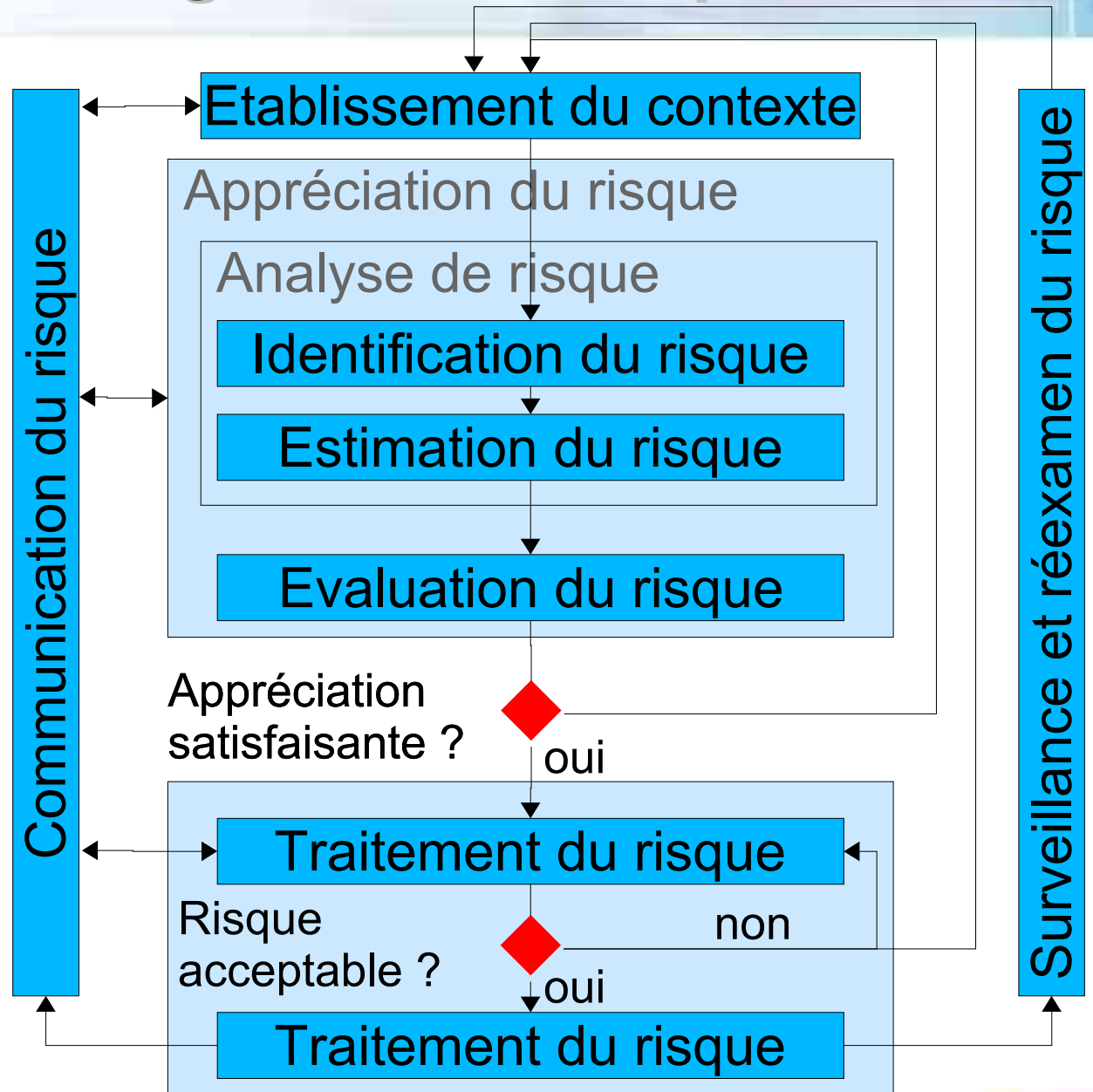


- Décomposé en deux activités séquentielles et **itératives** { dans ISO 27001 l'activité appréciation du risque s'appelle **processus** d'appréciation du risque (8.1)
- Approche itérative
 - Améliore la finesse de l'analyse à chaque itération
 - Garanti une appréciation des risques élevés
 - Minimise le temps et l'effort consenti dans l'identification des mesures de sécurité
- Appréciation des risques satisfaisante ?
 - Passer au traitement du risque



- Appréciation du risque ⁽⁸⁾
 - Analyse des risques
 - Mise en évidence des composantes des risques
 - Estimation de leur importance
 - Evaluation des risques
 - Analyse d'ensemble et prise de décision sur les risques
- Traitement du risque ⁽⁹⁾
 - Sélection des objectifs et mesures de sécurité pour réduire le risque
 - Refus, transfert ou conservation du risque
- Acceptation du risque ⁽¹⁰⁾
 - Approbation par la direction des choix effectués lors du traitement du risque
- Communication du risque ⁽¹¹⁾

- **◆ n° 1**
 - Assez d'éléments pour déterminer les actions nécessaires à la réduction des risques à un niveau acceptable ?
- **◆ n° 2**
 - Risque acceptable ?
- Communication à la hiérarchie et aux équipes opérationnelles à chaque étape
- Risque identifié utile immédiatement à la gestion des incidents



Etablissement du contexte

Plan

Appréciation du risque

Analyse de risque

Identification du risque

Estimation du risque

Evaluation du risque

Elaboration du plan
de traitement du risque

Do

Implémentation du plan
de traitement du risque

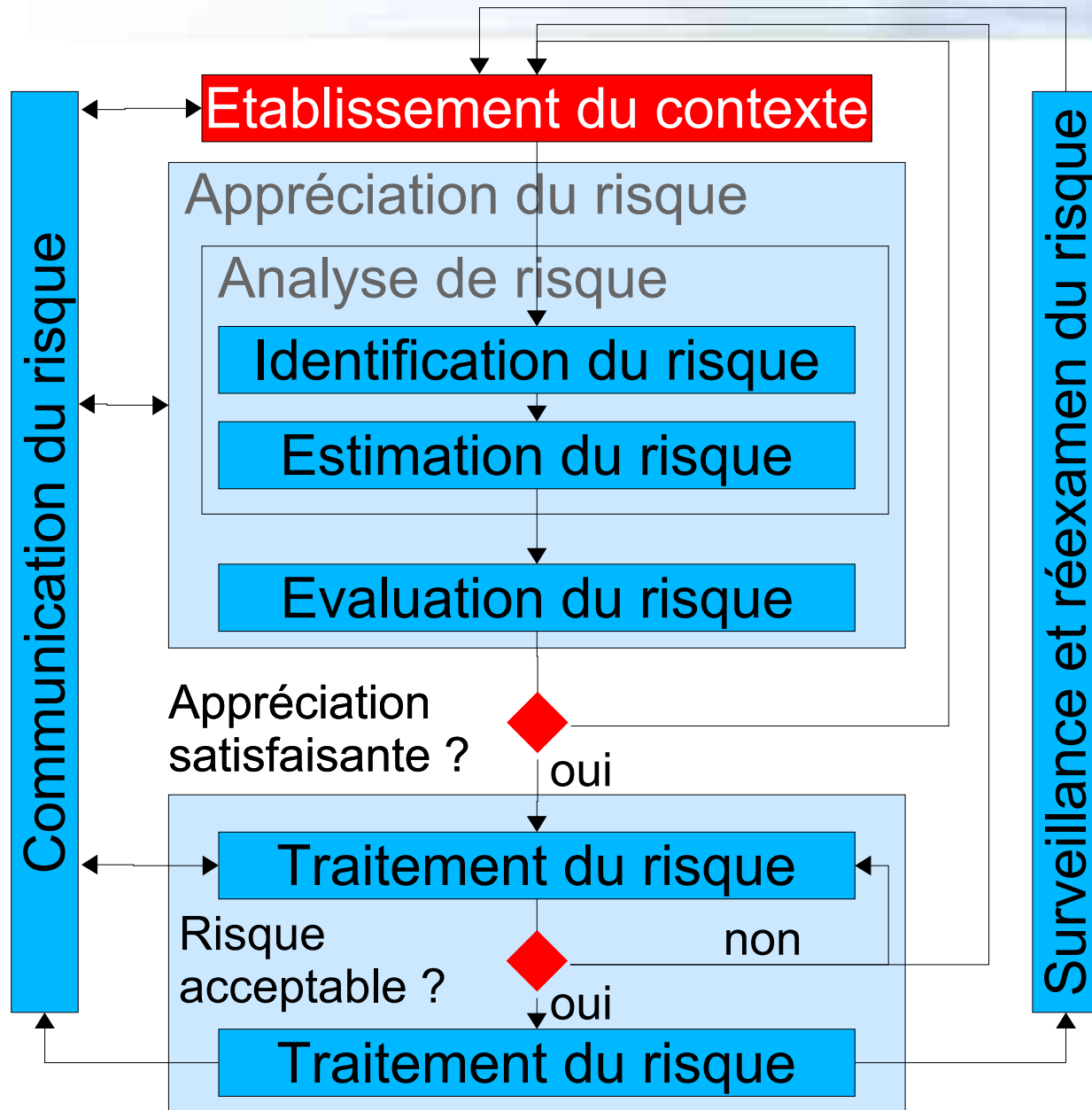
Act

Améliorer le processus
de gestion de risque

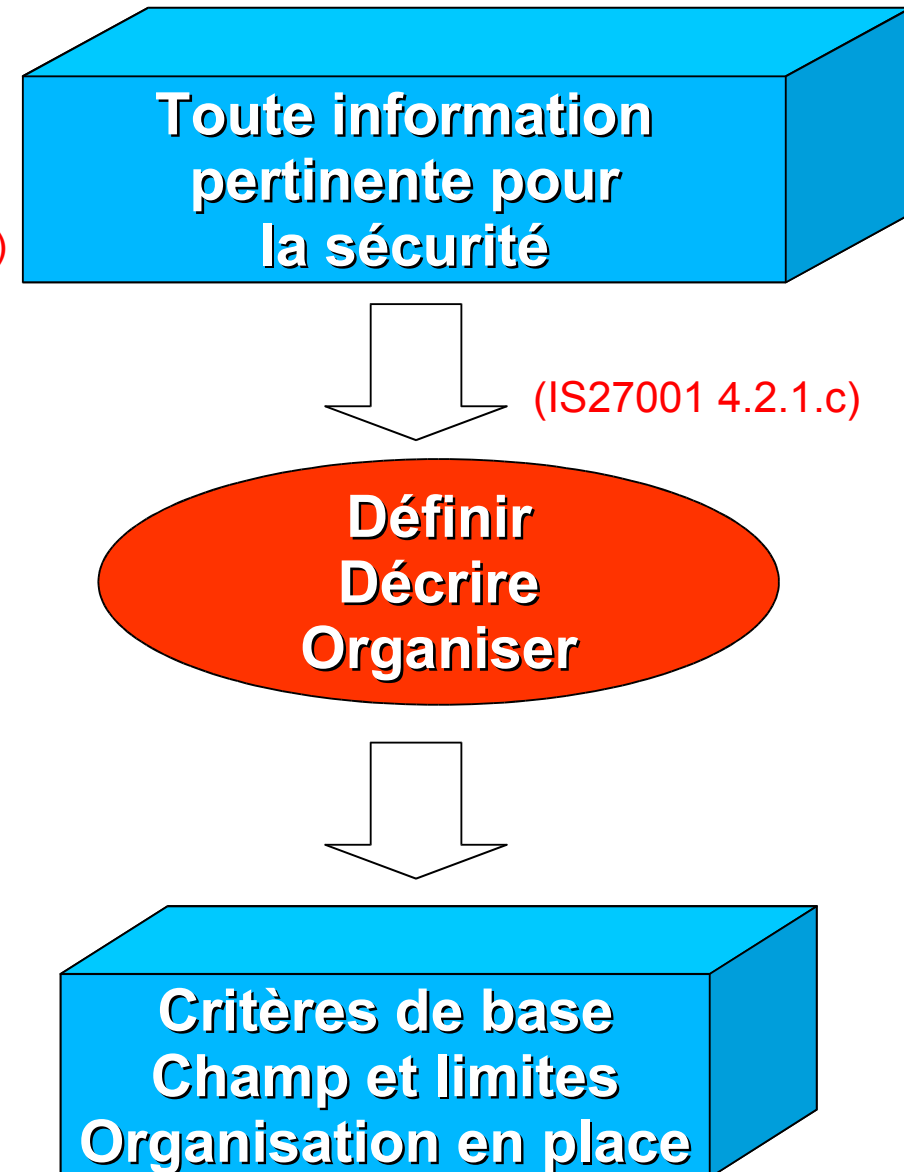
Surveillance et réexamen du risque

Check

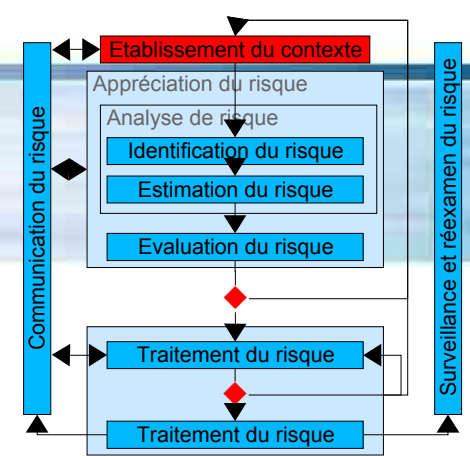
Etablissement du contexte



- Définir ses critères de base ^(7.2)
- Définir le champ et les limites du processus de gestion du risque ^(7.3)
- Décrire l'environnement du processus de gestion du risque ^(7.3)
- Décrire l'objet du processus de gestion du risque ^(7.3)
- Organiser et gouverner la gestion du risque ^(7.4)



- Définir ses critères de base ^(7.2) :
 - Critères d'évaluation des risques
 - Critères d'impact
 - Critères d'acceptation des risques
 - Disponibilité des ressources
- Critères peuvent changer d'une appréciation à l'autre, d'une itération à l'autre



- Critères d'évaluation des risques ^(7.2) :
 - Valeur stratégique du processus métier
 - Criticité des actifs impliqués
 - Conséquences financières en association avec :
 - Obligations légales et réglementaires (*legal and regulatory requirements*)
 - Engagements contractuels (*contractual obligations*)
 - Perception du client et conséquences négatives pour la clientèle
 - Attentes des clients

- Critères d'impact ^(7.2) :
 - Niveau de classification du patrimoine informationnel impacté
 - Impact de la violation des critères de sécurité (*breaches of security criteria*)
 - Confidentialité, intégrité, disponibilité, et éventuellement d'autres critères de sécurité
 - Détérioration de l'exploitation (*impaired operations*)
 - Interne ou tierce partie
 - Perte financière et perte de business
 - Perturbation des projets, non-respect des dates limites (*disruption of plans and deadlines*)
 - Dégradation de la réputation (*damage of reputation*)

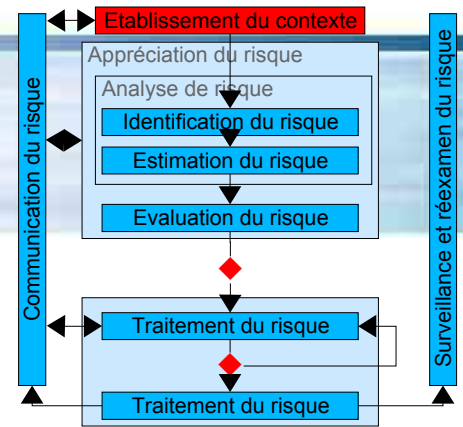
- Critères d'impact ^(B.3) :
 - Différence entre la valeur d'un actif et l'impact ?
 - Incident de sécurité peut affecter
 - Un actif
 - Plusieurs actifs
 - Une partie d'un actif
 - Impact mesure le degré de dommage d'un incident
 - Au départ l'estimation d'un impact sera très proche de l'estimation de la valeur des actifs impactés

- Critères d'acceptation des risques ^(7.2) :
 - Métier
 - Légaux et réglementaires
 - D'exploitation
 - Technologiques
 - Financiers
 - Sociaux et humanitaires
- Définir sa propre échelle et son propre seuil d'acceptation des risques (*level of risk acceptance decision*)

- Critères d'acceptation des risques :
 - Décrit les circonstances dans lesquelles l'organisation acceptera les risques (BS7799-3 4.2)
 - Correspond au critères de risque (*risk criteria*) (ISO Guide 73) dans d'autres documents
 - Conservation des risques dépendra des critères d'acceptation des risques

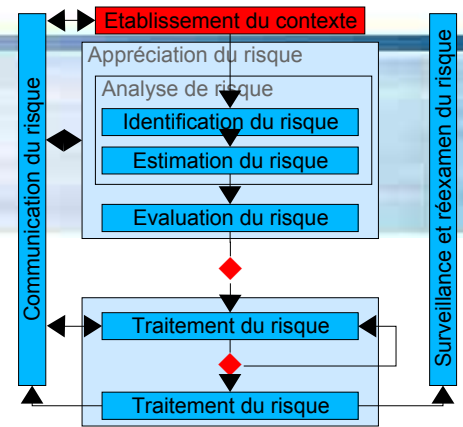
- Disponibilité des ressources pour ^(7.2) :
 - Réaliser l'appréciation des risques et le plan de traitement des risques
 - Définir et implémenter les politiques et procédures
 - Implémenter les mesures de sécurité sélectionnées
 - Suivre de près les mesures de sécurité
 - Surveiller le processus de gestion des risques

- Définir le champ et les limites (*scope and boundaries*) du processus de gestion du risque ^(7.3) :
 - Inclus dans le périmètre du SMSI
 - **Environnement** du processus de gestion du risque
 - **Objet** du processus de gestion du risque
- Processus de gestion du risque applicable à tout type d'objet :
 - Application
 - Infrastructure IT
 - Processus métier
 - Organisation



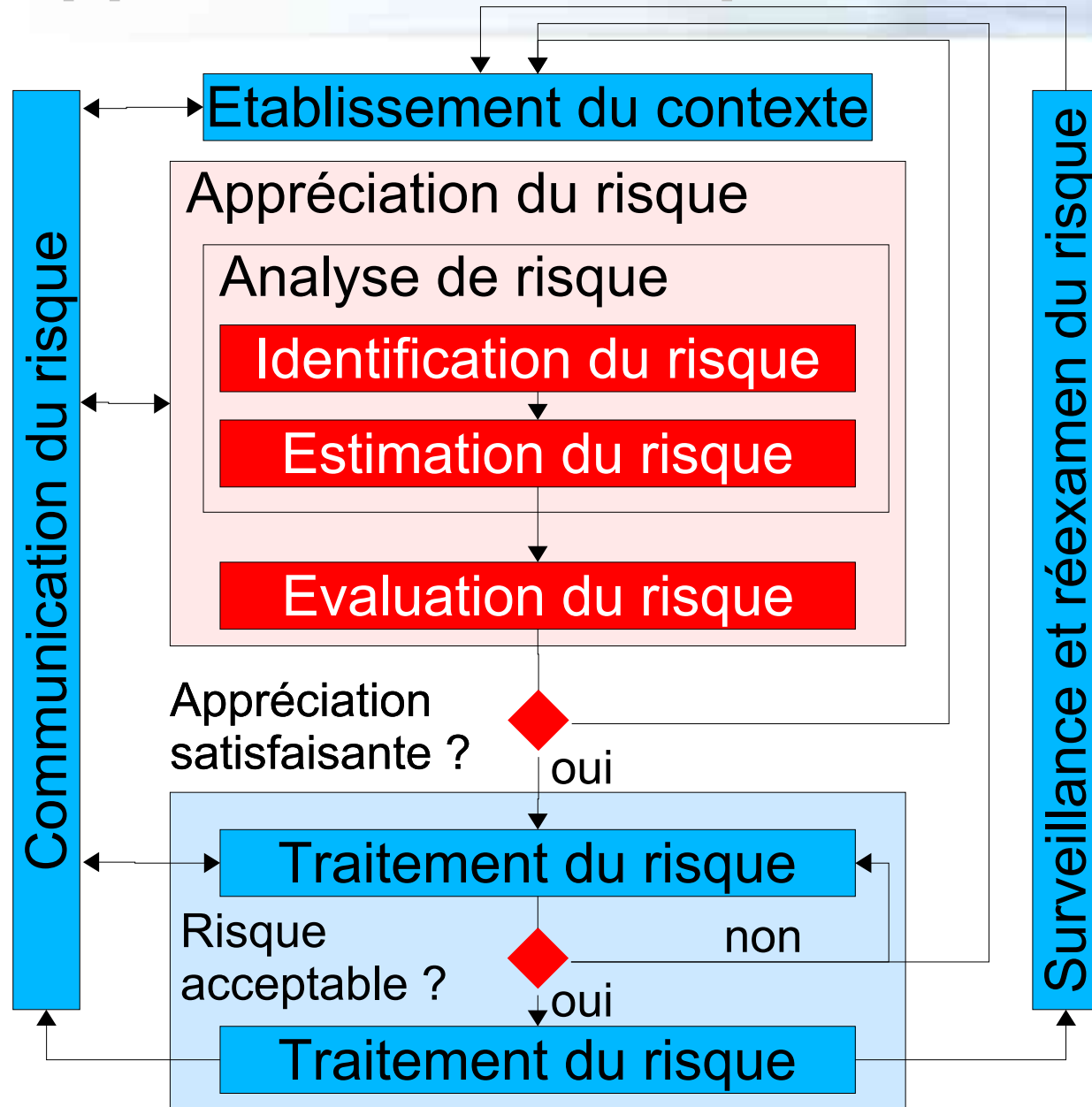
- Décrire l'environnement du processus de gestion du risque^(7.3) :
 - Présentation de l'organisation
 - Ses objectifs stratégiques pour son métier, ses stratégies et ses politiques
 - Politique de sécurité
 - Contraintes affectant l'organisation
 - Liste des obligations légales, réglementaires et contractuelles s'appliquant à toute l'organisation
 - Aire d'application du processus au sens des limites système ou géographiques
 - Architecture du système d'information
 - Justification des exclusions du champ du processus de gestion de risque
 - Environnement socio-culturel

- Décrire l'objet du processus de gestion du risque ^(7.3) :
 - Présentation du champ
 - Constituants
 - Objectifs
 - Description fonctionnelle
 - Mesures de sécurité déjà en place ou prévues
 - *Borders and barriers*
 - Interfaces et échanges avec l'environnement
 - Organisation et responsabilités
 - Postulats (*assumptions*)
 - Contraintes spécifiques
 - Références réglementaires spécifiques

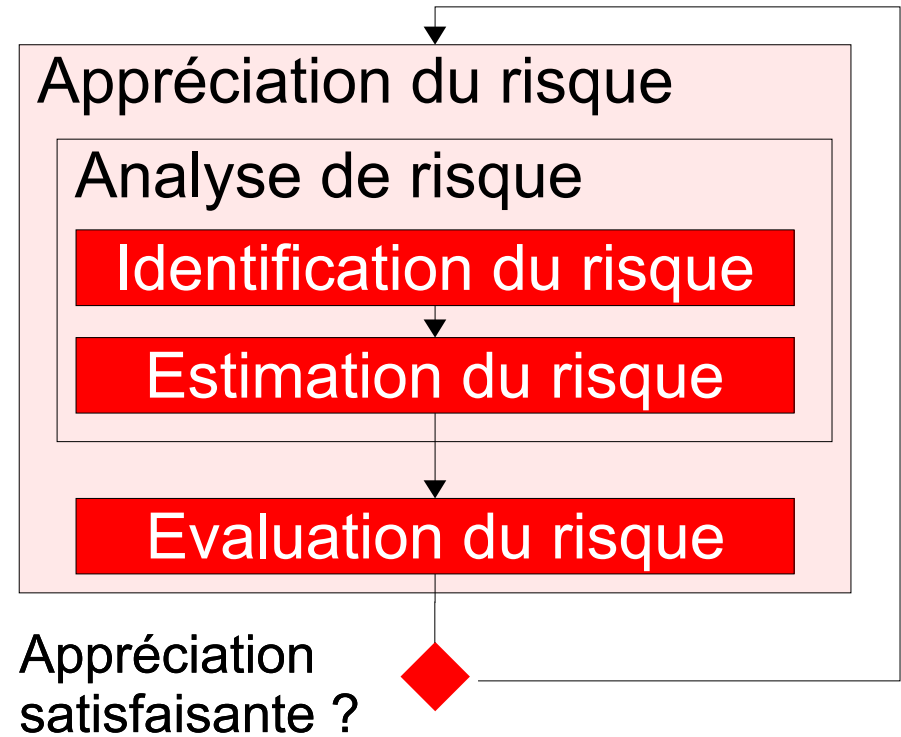


- Organiser et gouverner la gestion du risque (7.4) :
 - Approbation par la direction générale (Cf IS27001 5.1.f)
 - Identification des parties impliquées (*involved parties*)
 - Dont les dépositaires d'enjeux (*stakeholders*)
 - Définition des rôles et responsabilités
 - Dans toutes les entités concernées par le processus de gestion du risque
 - Etablissement des liens nécessaires entre les parties impliquées
 - Particulièrement avec les fonctions de gestion du risque de haut niveau
 - Gestion des risques opérationnels
 - Répartition des tâches et activités, y compris la documentation
 - Gestion de ressources
 - Définition des chemins d'escalade de décision
 - Définition des enregistrements devant être conservés

Appréciation du risque

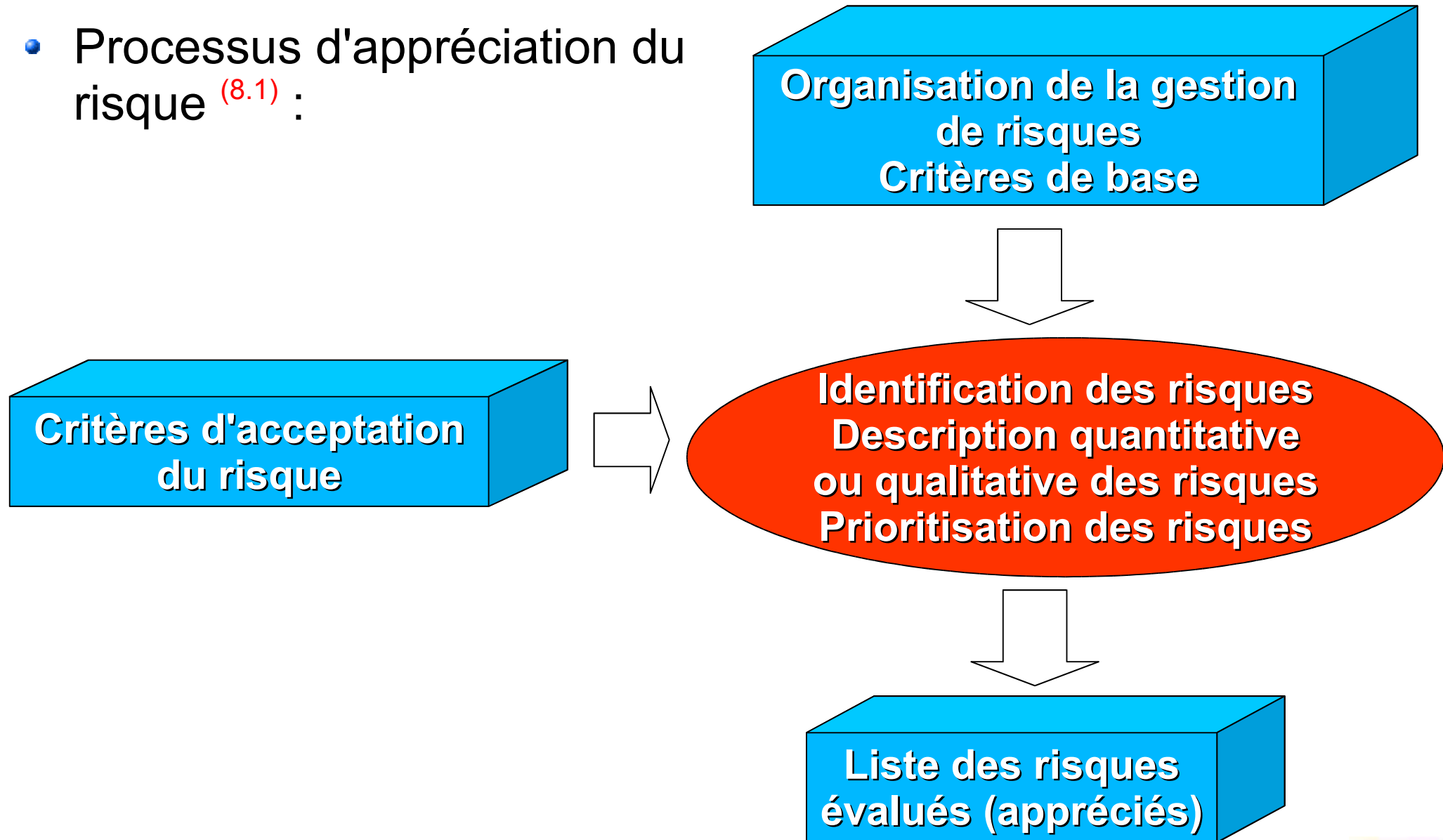


- Appréciation du risque ^(8.1) :
 - Déterminer la valeur des actifs
 - Identifier les menaces et les vulnérabilités
 - Identifier les mesures de sécurité existantes et leurs effets sur le risque identifié
 - Quantifier les conséquences potentielles
 - Prioritiser et ordonnancer les risques

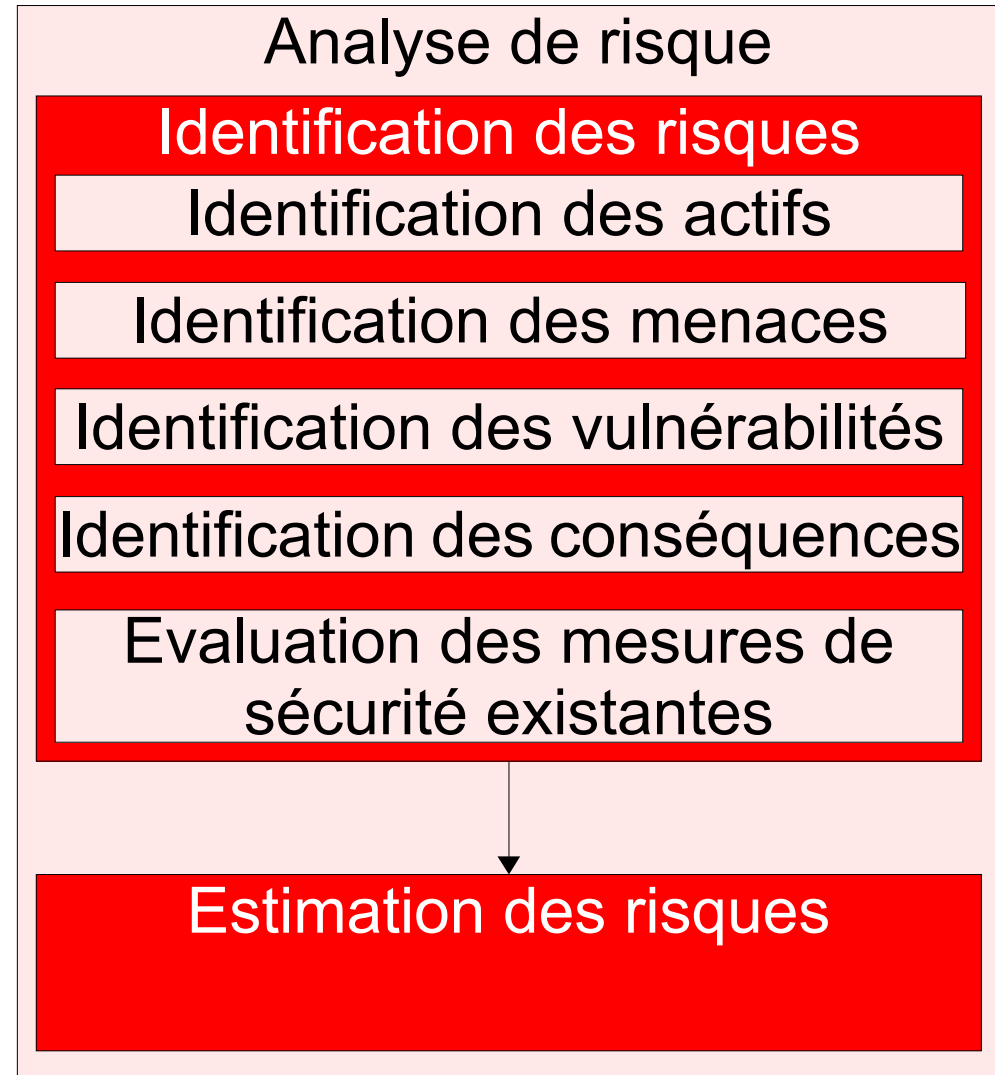
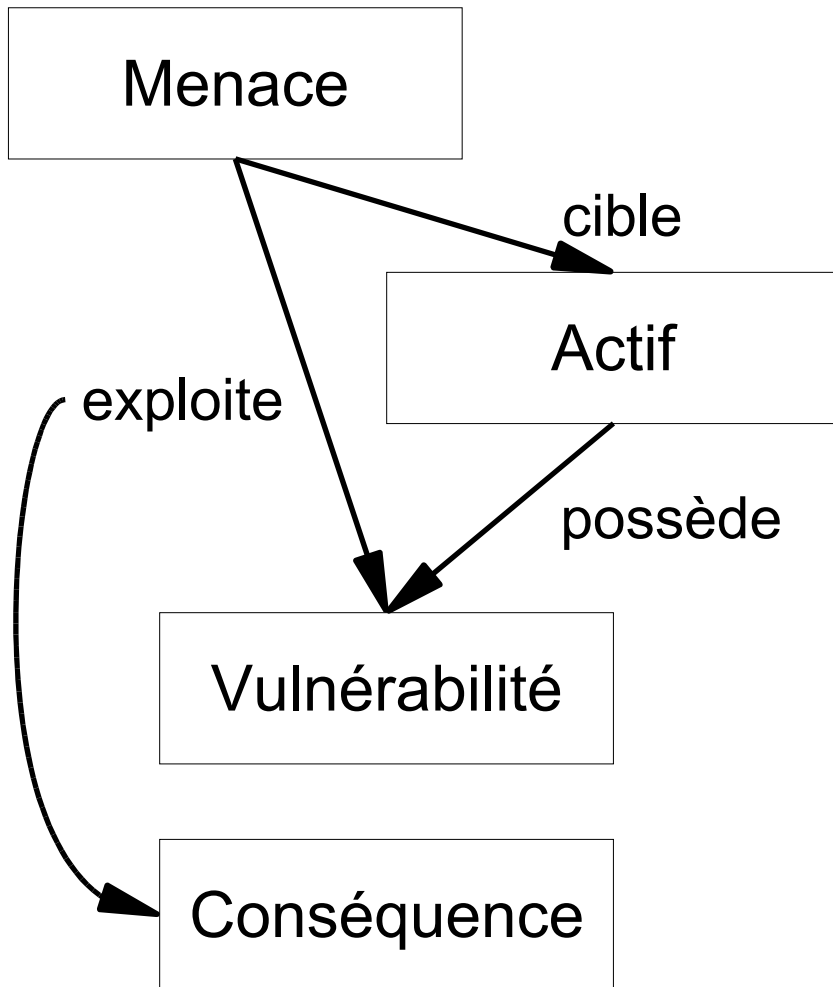


- Itérations de l'appréciation ^(8.1)
 - Haut-niveau
 - De plus en plus en profondeur

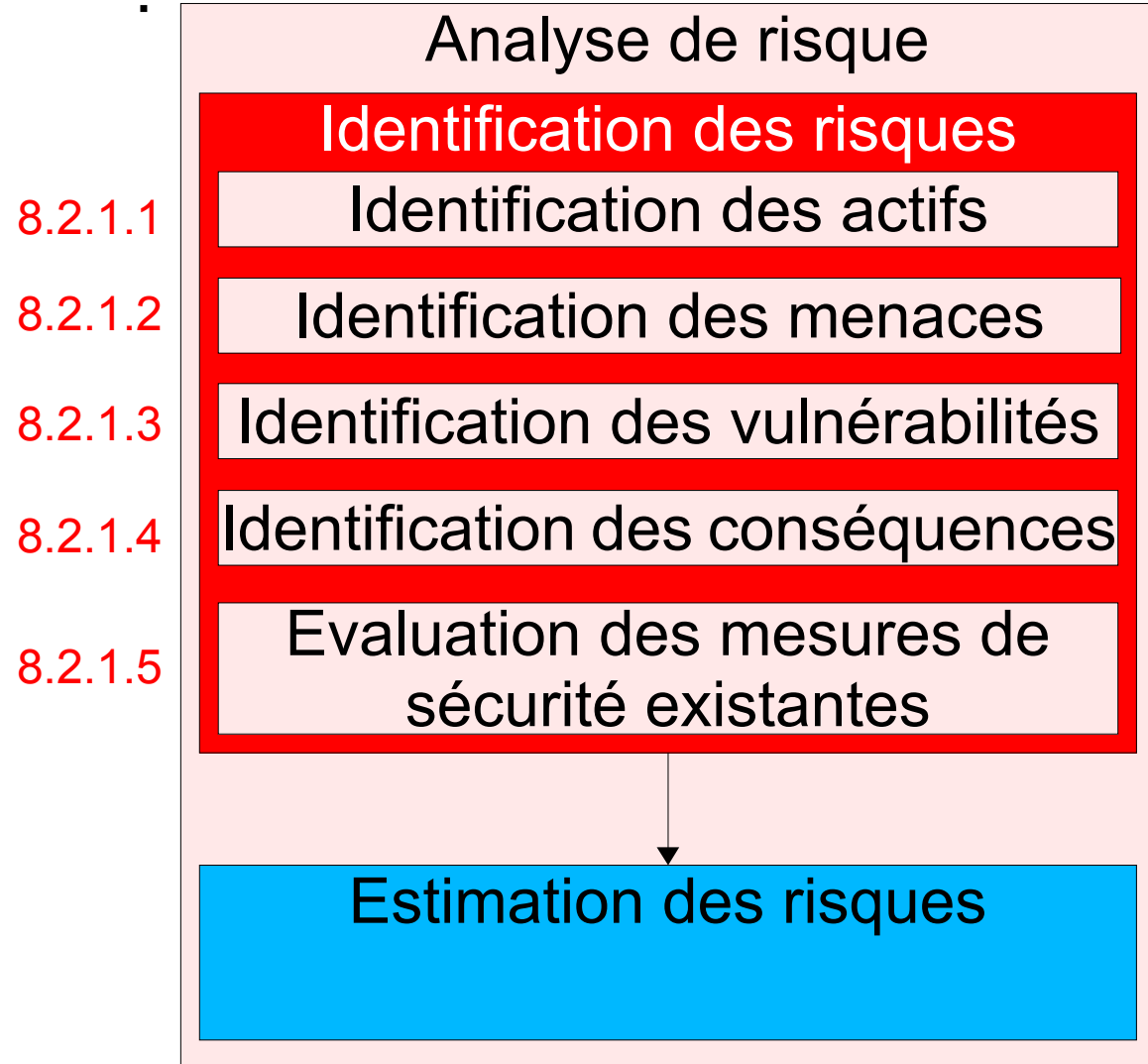
- Processus d'appréciation du risque ^(8.1) :



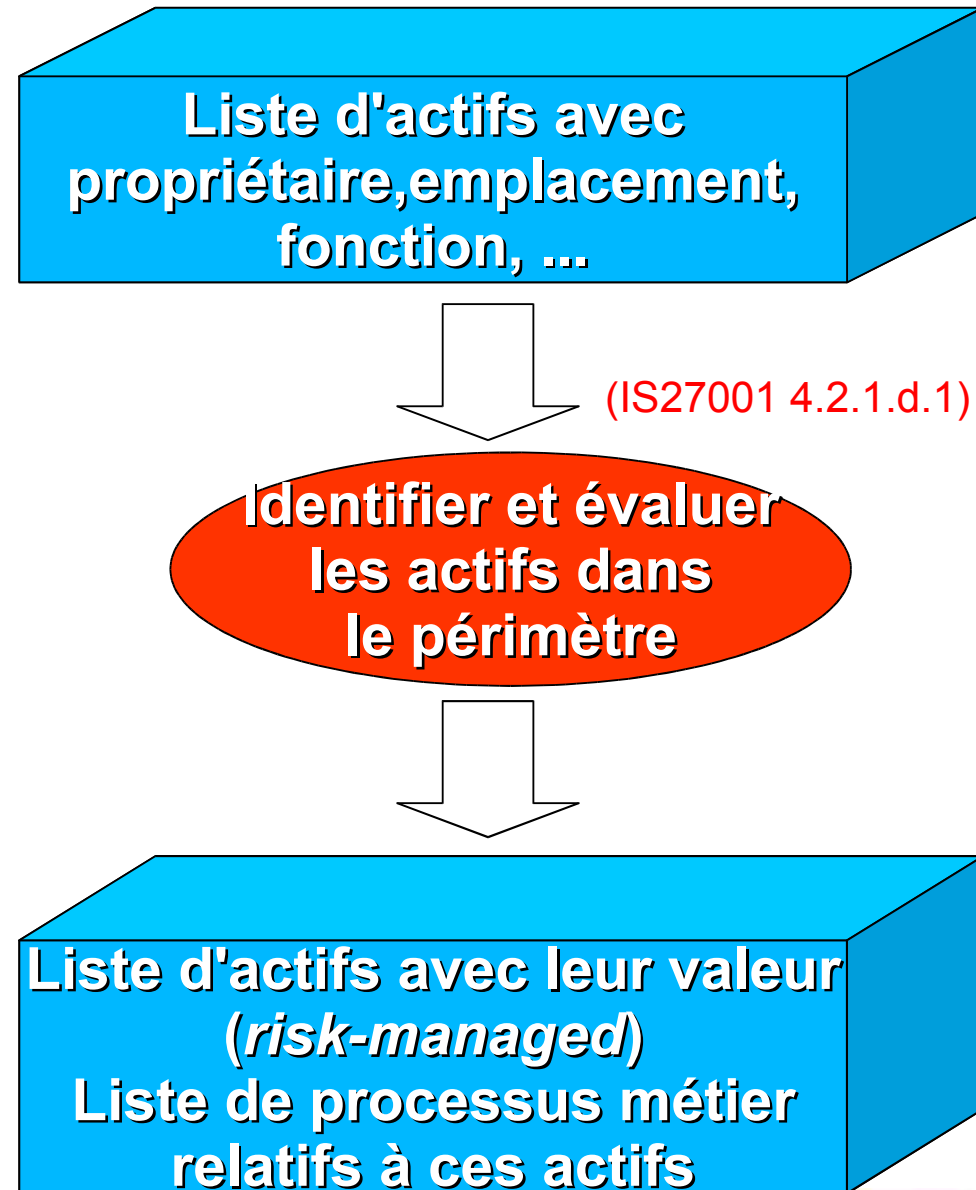
- Analyse de risque ^(8.2) :



- Identification des risques (8.2.1) :



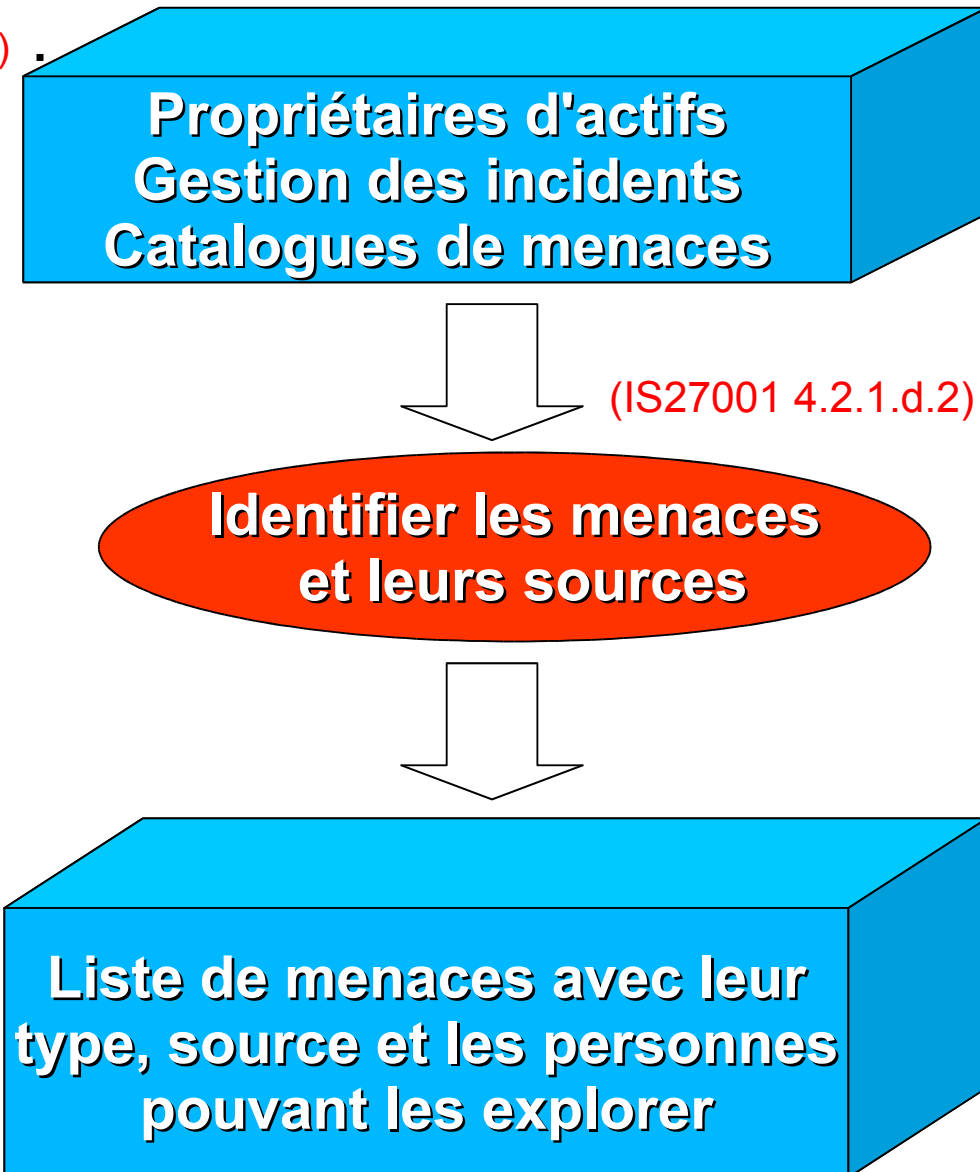
- Identification et évaluation des actifs (8.2.1.1) :
 - Actifs non-identifiés à l'issue de cette activité ne seront pas classés → même compromis cela n'affecte pas l'objet du processus de gestion de risque (B.1.1)
 - Propriétaire de l'actif → responsable et redevable pour cet actif (8.2.1.1)
 - Production, développement, maintenance, usage, sécurité, ...
 - Pas au sens droit de propriété



- Evaluation des actifs ^(B.2) :
 - Définir une échelle et des critères d'évaluation des actifs
 - Evaluer les actifs
 - Indiquer à chaque évaluation le critère utilisé et l'auteur de l'évaluation
 - Assigner une valeur finale à chaque actif
 - Homogénéiser l'ensemble des évaluations
 - Produire une liste d'actifs avec leur valeur

- Identification des menaces (8.2.1.2)

- En priorité les menaces d'origine accidentelles et délibérées
- De manière générique et par type
 - Compromission de l'information, pannes techniques, actions non- autorisées
- Source
 - Qui et quoi cause la menace
- Cible
 - Quels éléments du système peuvent être affectés par la menace



- Identification des menaces (8.2.1.2)

- Par interviews

- Propriétaires d'actifs, utilisateurs, ressources humaines, services opérationnels, spécialistes en sécurité, sécurité physique, juridique...
- Autorités gouvernementales, météorologie, companies d'assurance...

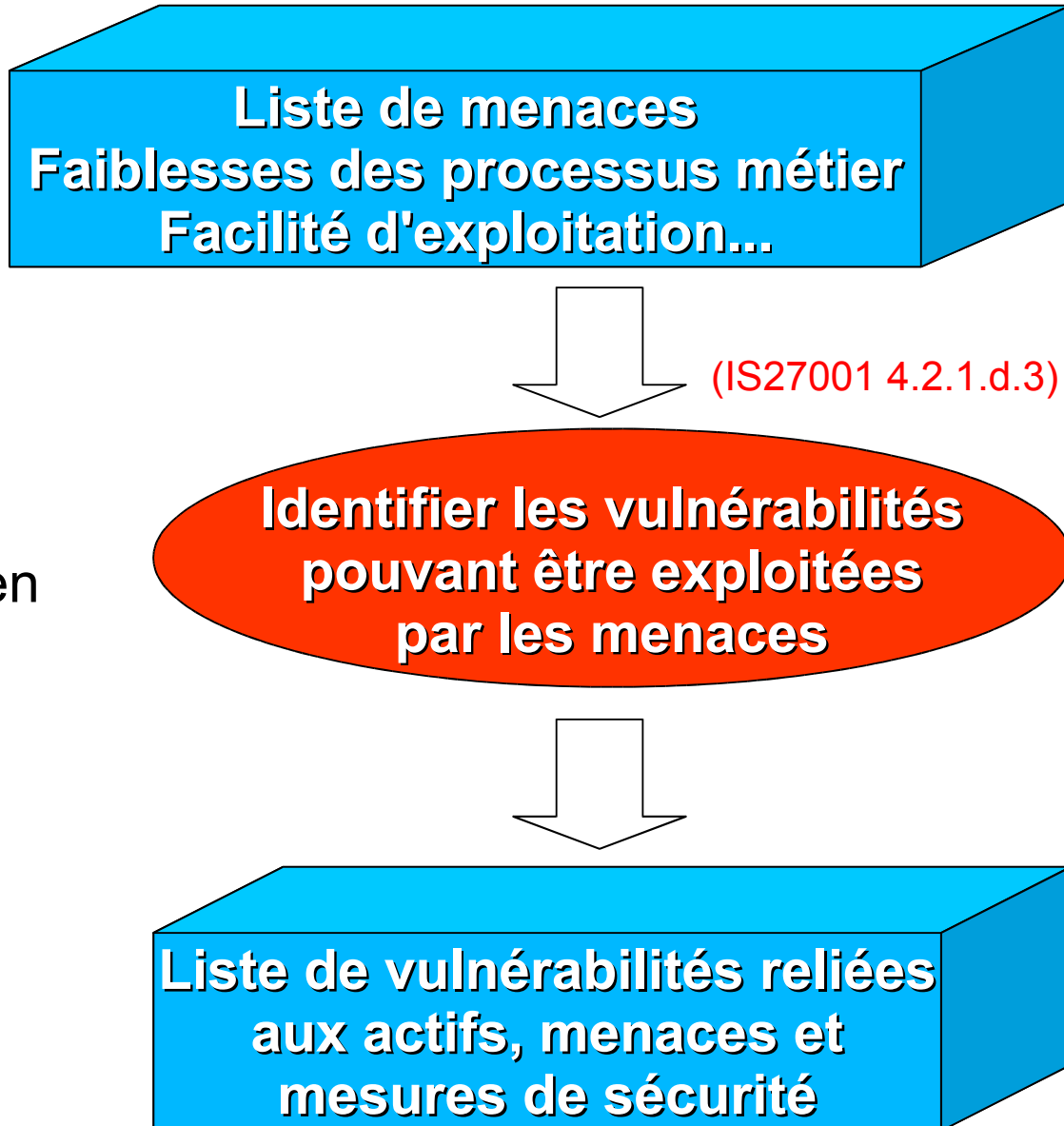
Propriétaires d'actifs
Gestion des incidents
Catalogues de menaces

Identifier les menaces
et leurs sources

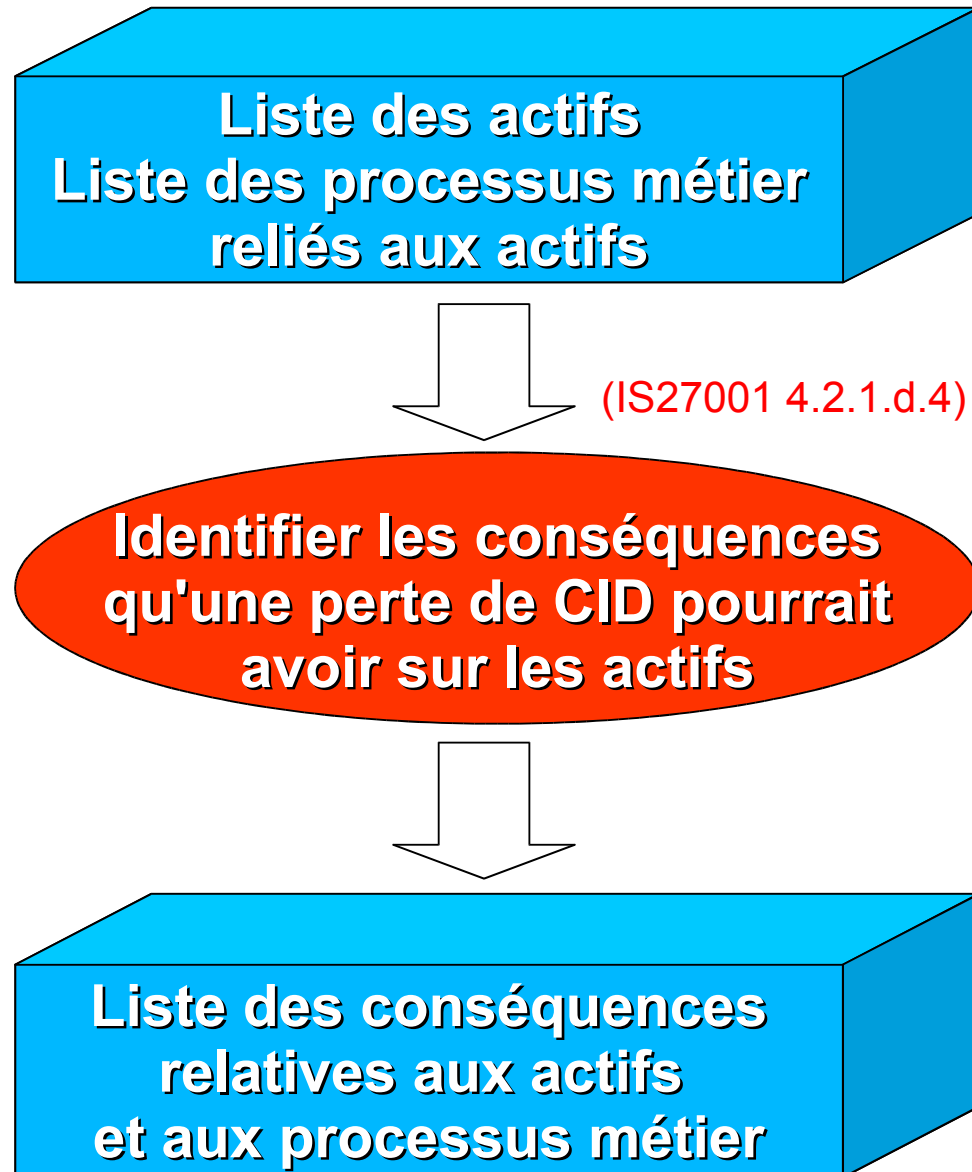
Liste de menaces avec leur
type, source et les personnes
pouvant les explorer

(related potential exploring agents) ←

- Identification des vulnérabilités (8.2.1.3) :
 - Vulnérabilités généralement reliées aux propriétés ou attributs des actifs
 - Vulnérabilités sans aucune menaces doivent être quand même reconnues et suivies en cas de changement plus tard



- Identification des conséquences (8.2.1.4) ou des effets induits :
 - Identification des dommages ou des impacts sur l'organisme
 - Causé par une menace exploitant une vulnérabilité
 - Lors d'un incident de sécurité (cf IS27002 13)
 - Impact mesuré selon les critères d'impact
 - Peut affecter un ou plusieurs actifs
 - Identification des conséquences opérationnelles



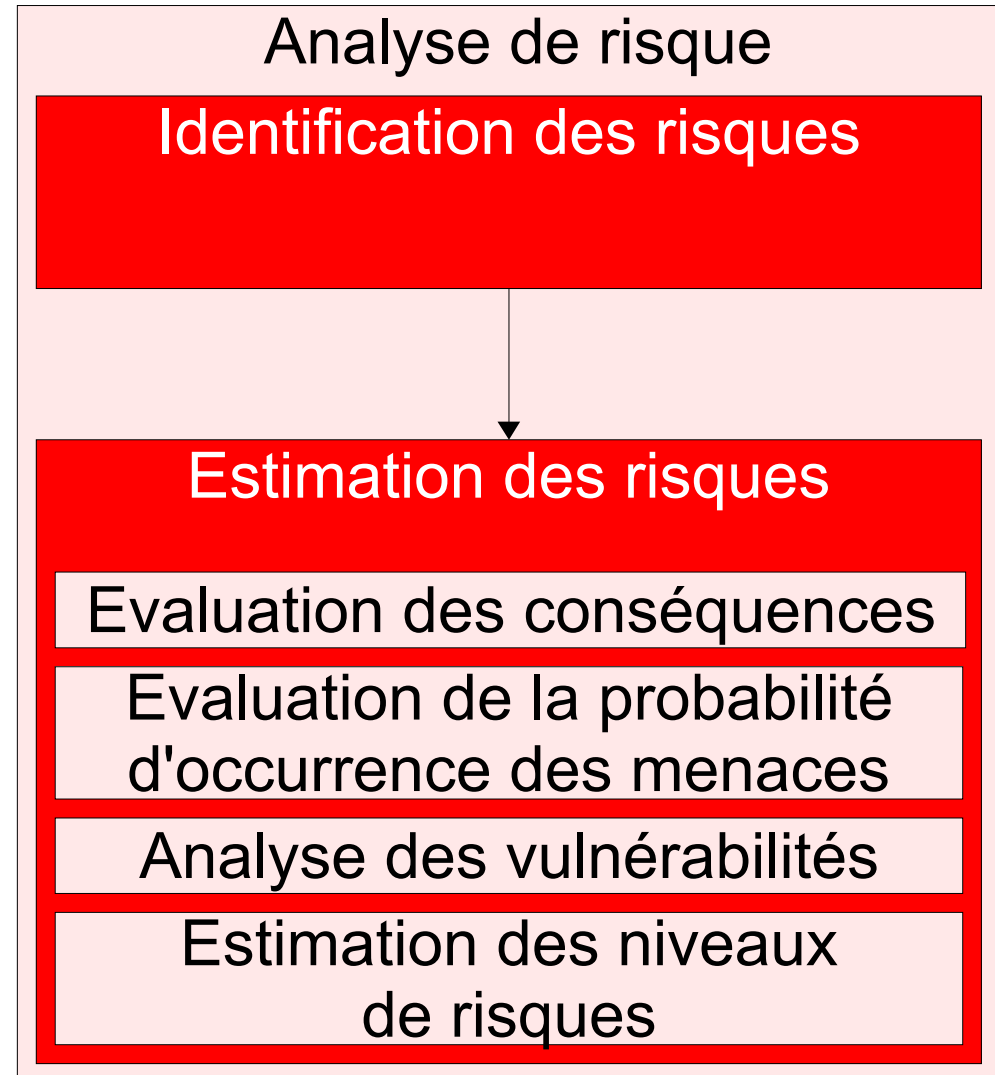
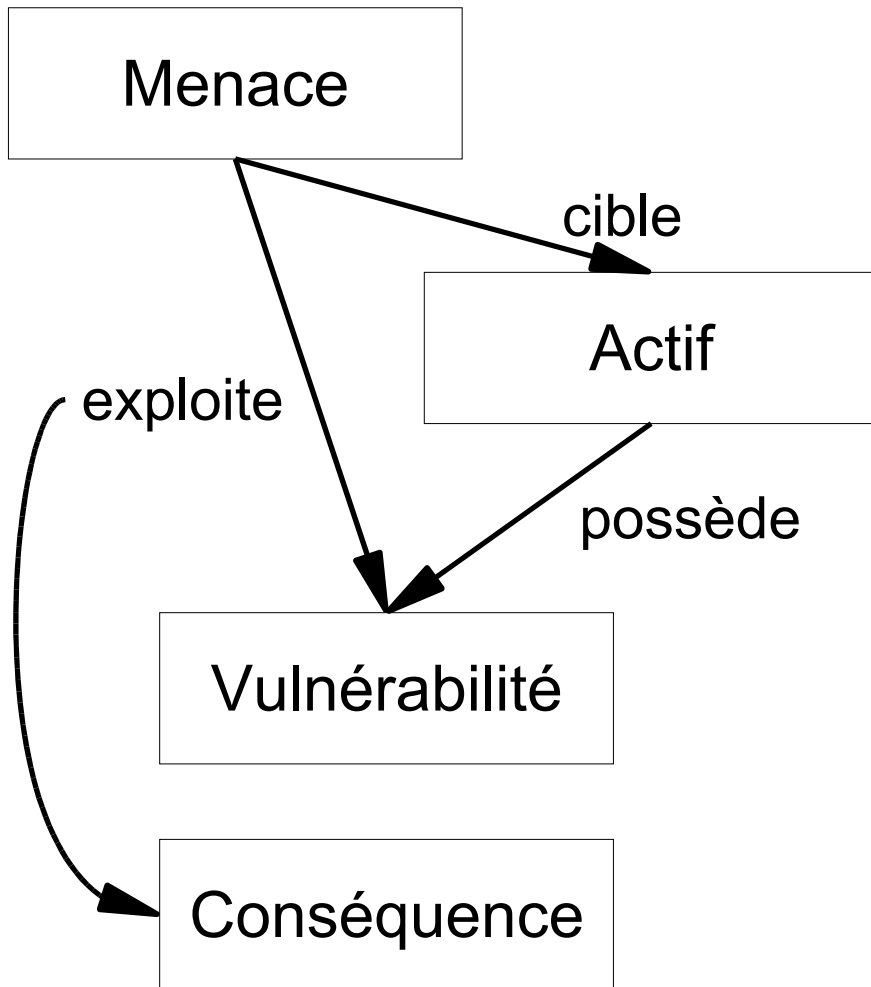
- Evaluation des mesures de sécurité existantes (8.2.1.5) :
 - Evite les redondances
 - Revue du plan de traitement du risque mis en oeuvre, pas du plan élaboré mais pas déjà implémenté
 - Vérification des indicateurs d'efficacité des mesures de sécurité
 - Si une mesure de sécurité ne fonctionne pas comme prévu il peut y avoir des vulnérabilités
 - Interview du RSSI, ...
 - Revue sur site des mesures de sécurité physique

Documentation des mesures de sécurité (procédures)
Plan de traitement du risque

Identifier les mesures de sécurité

Liste des mesures de sécurité existantes et prévues avec le degré d'usage et d'implémentation

- Analyse de risque ^(8.2) :



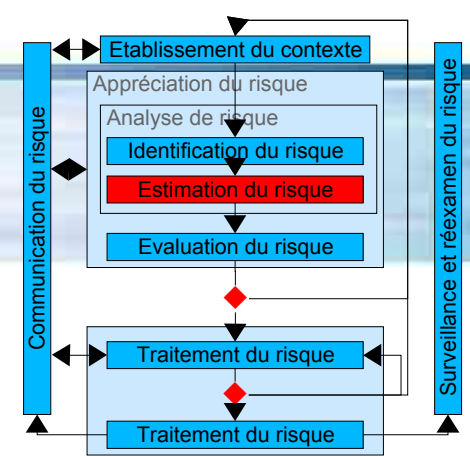
- Méthodes d'estimation des risques (8.2.2.1) :

- Qualitative

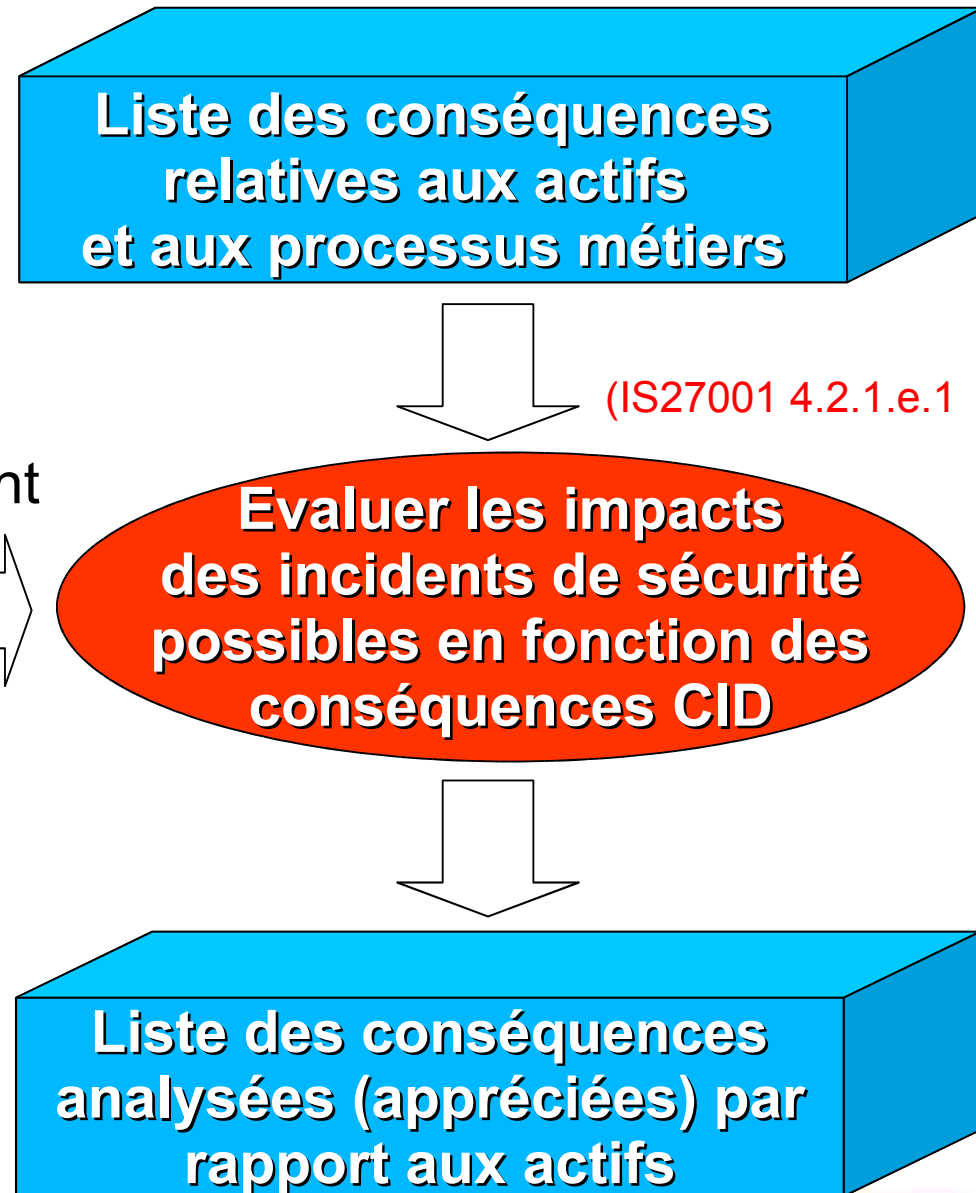
- Magnitude des conséquences exprimée par exemple par faible, moyenne, élevée
- Utile en l'absence de données permettant une estimation quantitative
- + Facilité de compréhension
- - Subjectivité

- Quantitative

- Echelle avec des valeurs numériques
- A faire avec l'historique des incidents
- + Directement relié aux objectifs de sécurité
- - Dépend de la validité du modèle



- Evaluation (*assessment*) des conséquences ^(8.2.2.2) :
 - Expression sous forme monétaire compréhensible par le plus grand nombre
 - Qualitativement ou quantitativement
- Valorisation du coût de l'impact
 - Remplacement de l'actif
 - Reconstitution
 - Remplacement de l'information
- Critères techniques, humains,...



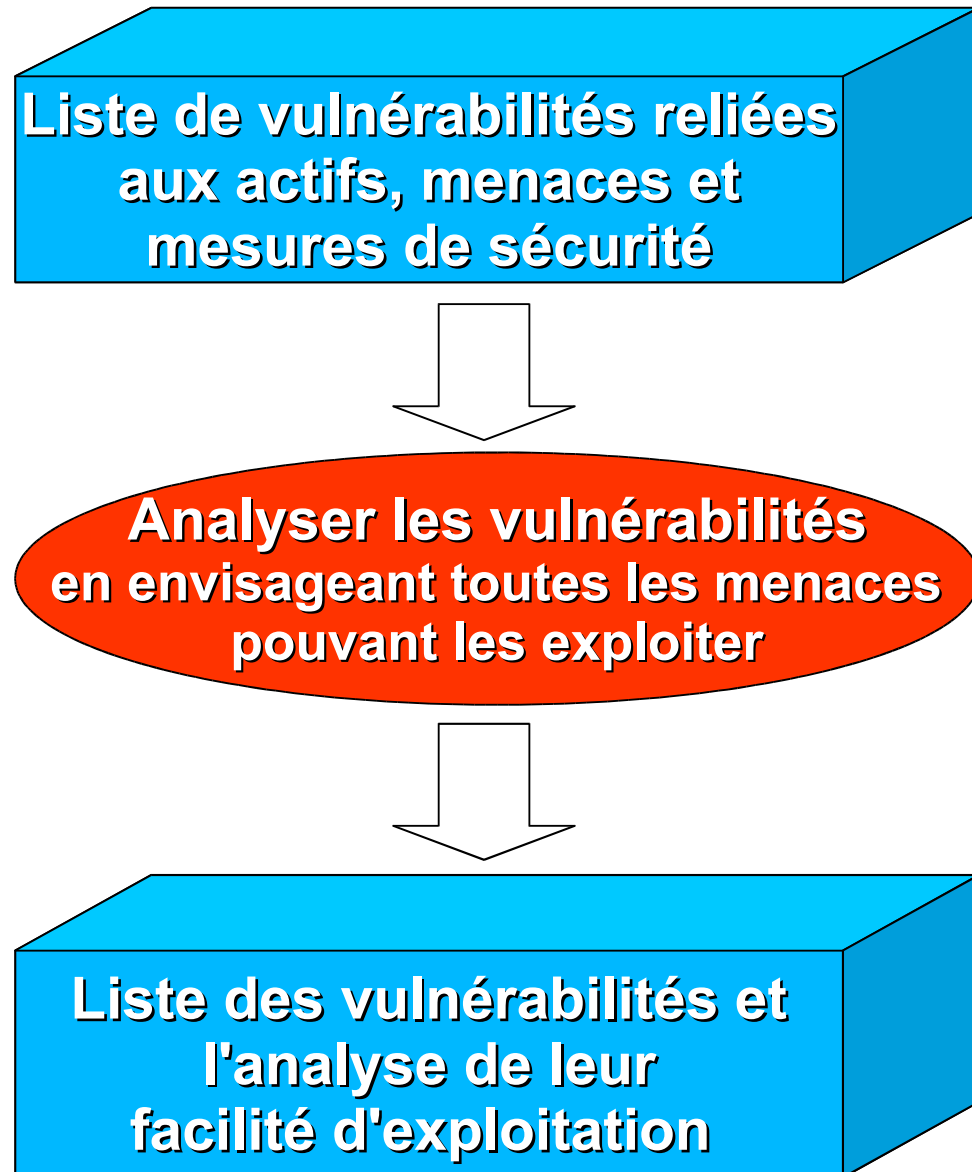
- Evaluation (*assessment*) des probabilités d'occurrence des menaces (8.2.2.3) :
 - En prenant en compte :
 - Probabilité d'occurrence de la menace (*threat likelihood*)
 - Motivation, aptitude et ressources des attaquants potentiels et leur perception de l'attractivité et de la vulnérabilité de l'actif
 - Pour les menaces accidentelles les facteurs d'erreurs humaines et de dysfonctionnement, géographiques et météorologiques
 - Probabilité d'ocurrence faible, moyenne, élevée

Liste de menaces avec leur type, source et les personnes pouvant les explorer

Evaluer la probabilité d'occurrence des menaces

Liste de menaces identifiées, d'actifs affectés, et probabilité d'occurrence

- Analyse (*assessment*) des vulnérabilités (8.2.2.4) :
 - En envisageant toutes les menaces pouvant les exploiter
 - Dans une situation donnée
 - En prenant en compte :
 - Facilité d'exploitation
 - Qualitative ou quantitative
 - Mesures de sécurité existantes



- Estimation des niveaux de risques (8.2.2.5) :

Liste des conséquences analysées par rapport aux actifs

Liste de menaces identifiées, d'actifs affectés, et probabilité d'occurrence

Liste des vulnérabilités et l'analyse de leur facilité d'exploitation

Estimer les niveaux de risques

Liste des risques avec leur indication de niveau

Estimation des risques

- Estimation des niveaux de risques (8.2.2.5) :
 - Exemple d'une matrice avec des valeurs prédéfinies (E.2.1) :
 - Valeur de l'actif
 - Probabilité d'occurrence de la menace (était niveau de menace (BS7799-3 C.5.3))
 - Facilité d'exploitation (était niveau de vulnérabilité (BS7799-3 C.5.3))

		Likelihood of occurrence – Threat			Low			Medium			High		
		Ease of Exploitation			L	M	H	L	M	H	L	M	H
Asset Value	0	0	1	2	1	2	3	2	3	4			
	1	1	2	3	2	3	4	3	4	5			
	2	2	3	4	3	4	5	4	5	6			
	3	3	4	5	4	5	6	5	6	7			
	4	4	5	6	5	6	7	6	7	8			

Estimation des risques

- Estimation des niveaux de risques ^(8.2.2.5) :
 - Exemple d'un ordonnancement des menaces par mesure de risque ^(E.2.2) :
 - ① Conséquence (état impact ^(BS7799-3 C.5.4)) en fonction de la valeur de l'actif de 1 à 5
 - ② Probabilité d'occurrence de la menace de 1 (faible) à 5 (élevée)
 - ③ Mesure du risque (d) = (b) x (c) conséquence x probabilité d'occurrence
 - ④ Ordonnancement des menaces (état incident ^(BS7799-3 C.5.4)) en fonction des niveaux de risque

Threat descriptor (a)	Consequence (asset) value (b)	Likelihood of threat occurrence (c)	Measure of risk (d)	Threat ranking (e)
Threat A	5	2	10	2
Threat B	2	4	8	3
Threat C	3	5	15	1
Threat D	1	3	3	5
Threat E	4	1	4	4
Threat F	2	4	8	3

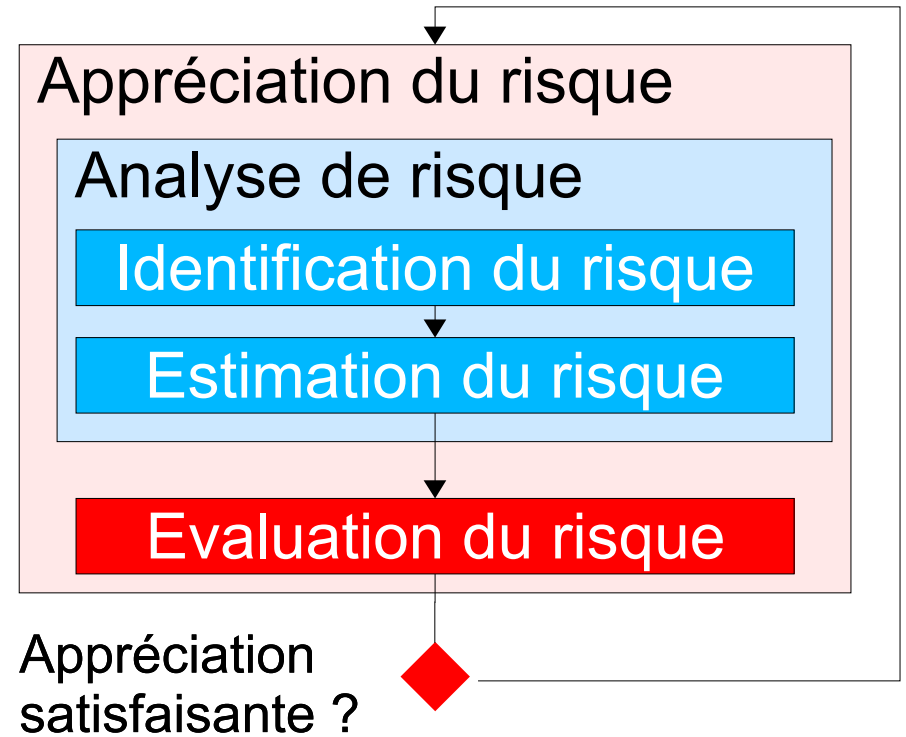
Estimation des risques

- Estimation des niveaux de risques ^(8.2.2.5) :
- Exemple d'une évaluation par probabilité d'occurrence et conséquences possible des risques ^(E.2.3) :

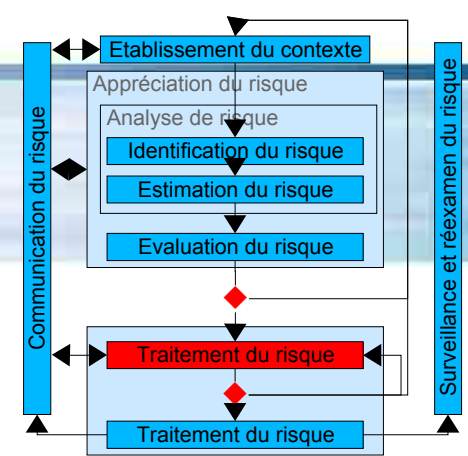
Levels of Threat	Low			Medium			High		
Levels of Vulnerability	L	M	H	L	M	H	L	M	H
Likelihood Value	0	1	2	1	2	3	2	3	4

Asset Value	0	1	2	3	4
Likelihood Value					
0	0	1	2	3	4
1	1	2	3	4	5
2	2	3	4	5	6
3	3	4	5	6	7
4	4	5	6	7	8

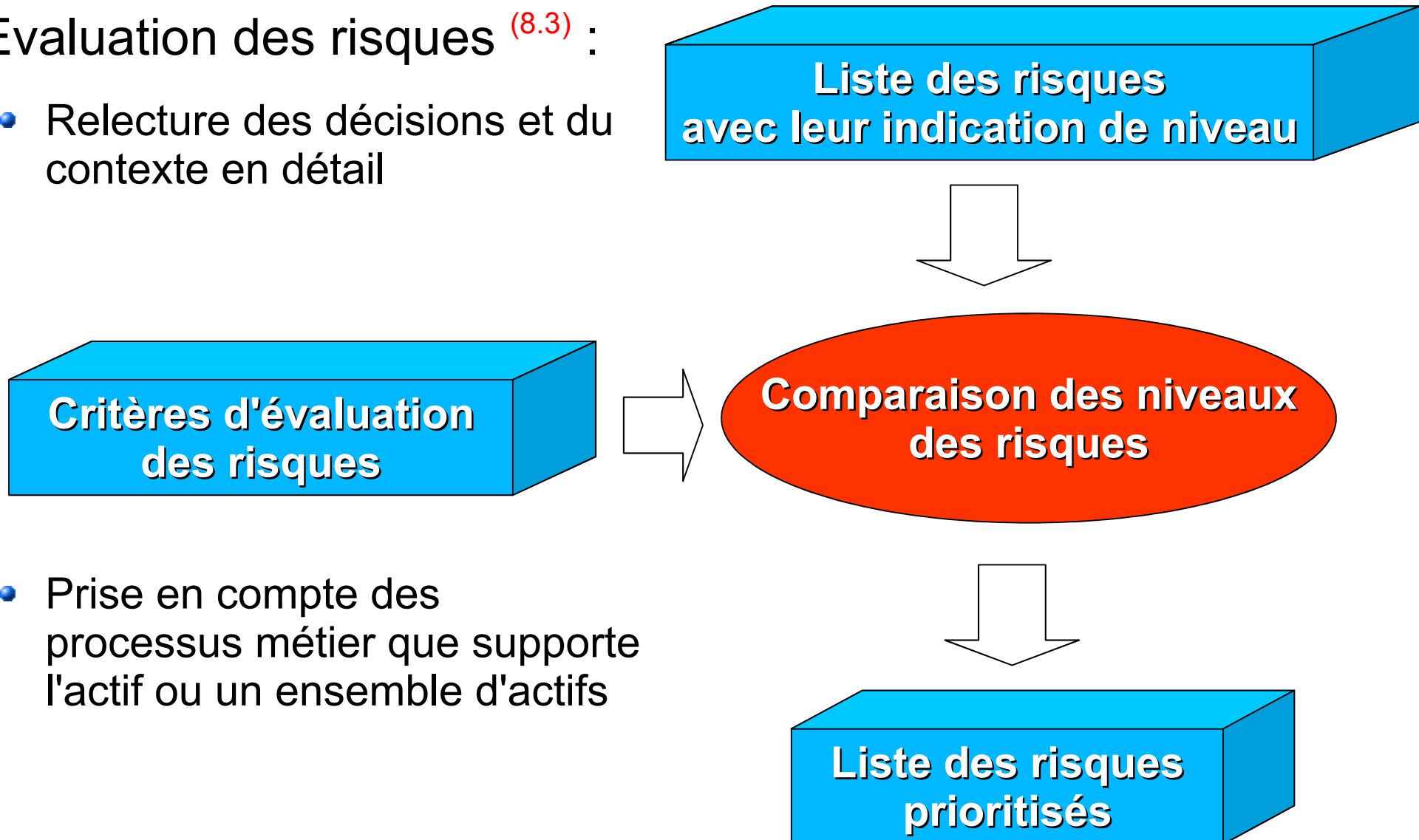
- Evaluation du risque ^(8.3) :



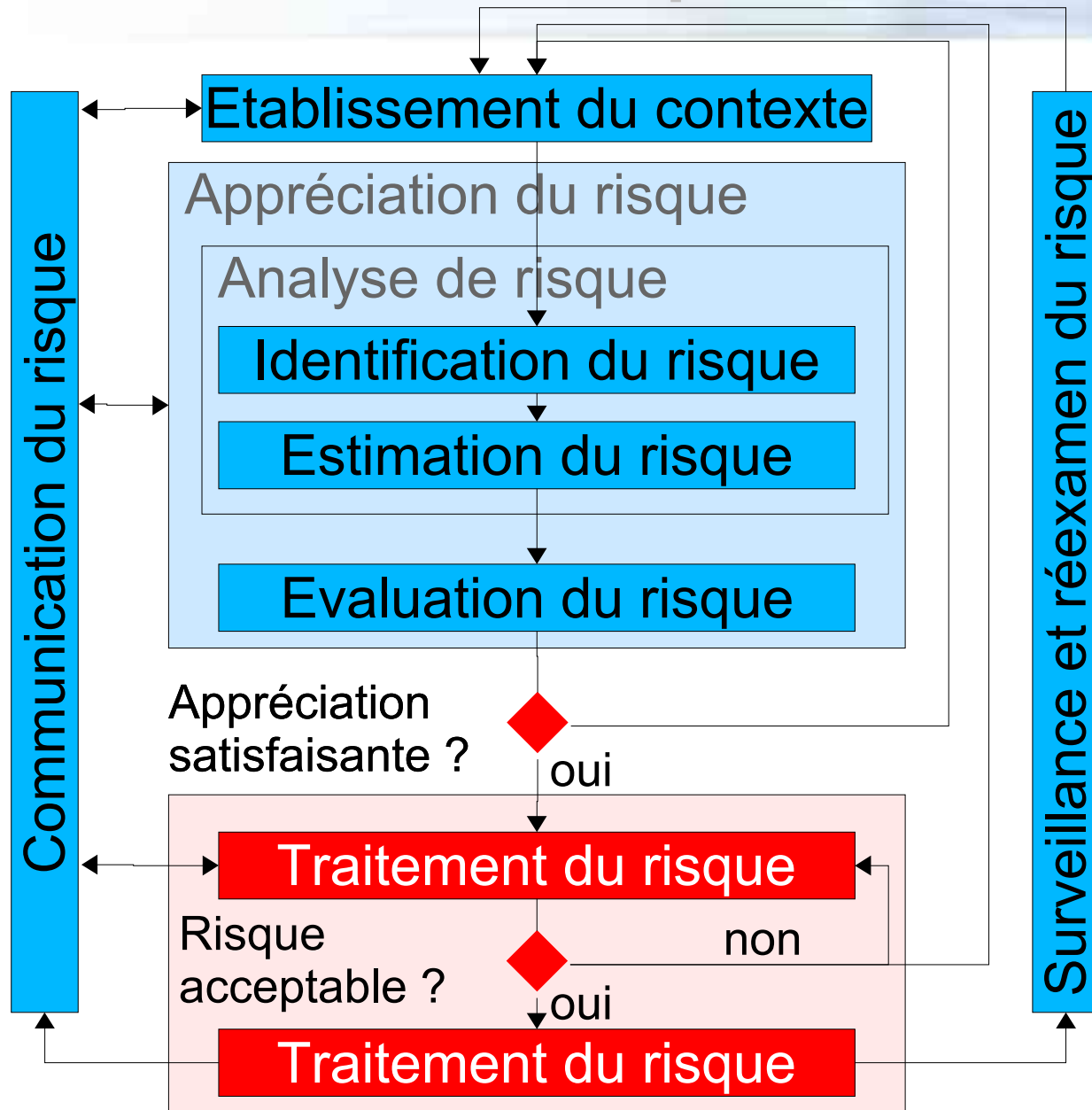
- Évaluation du risque ^(8.3) :
 - Prise de décisions
 - Si une activité doit être engagée
 - Priorités pour le traitement du risque
 - Utilisation de la compréhension du risque obtenue grâce à l'analyse de risque
 - Prise en compte en plus des risques estimés, des obligations contractuelles, légales et réglementaires



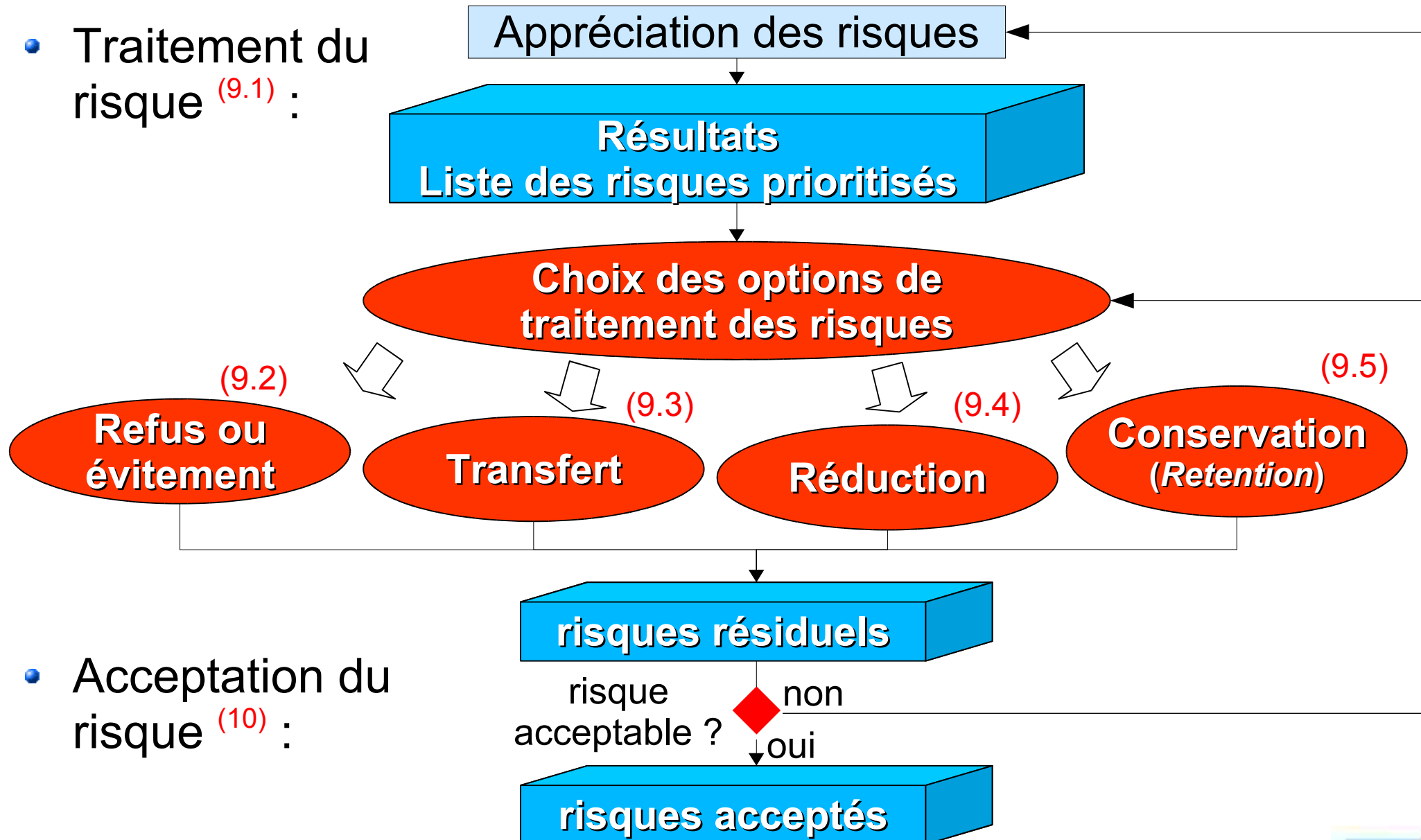
- Evaluation des risques ^(8.3) :
 - Relecture des décisions et du contexte en détail
- Prise en compte des processus métier que supporte l'actif ou un ensemble d'actifs



Traitement et acceptation du risque

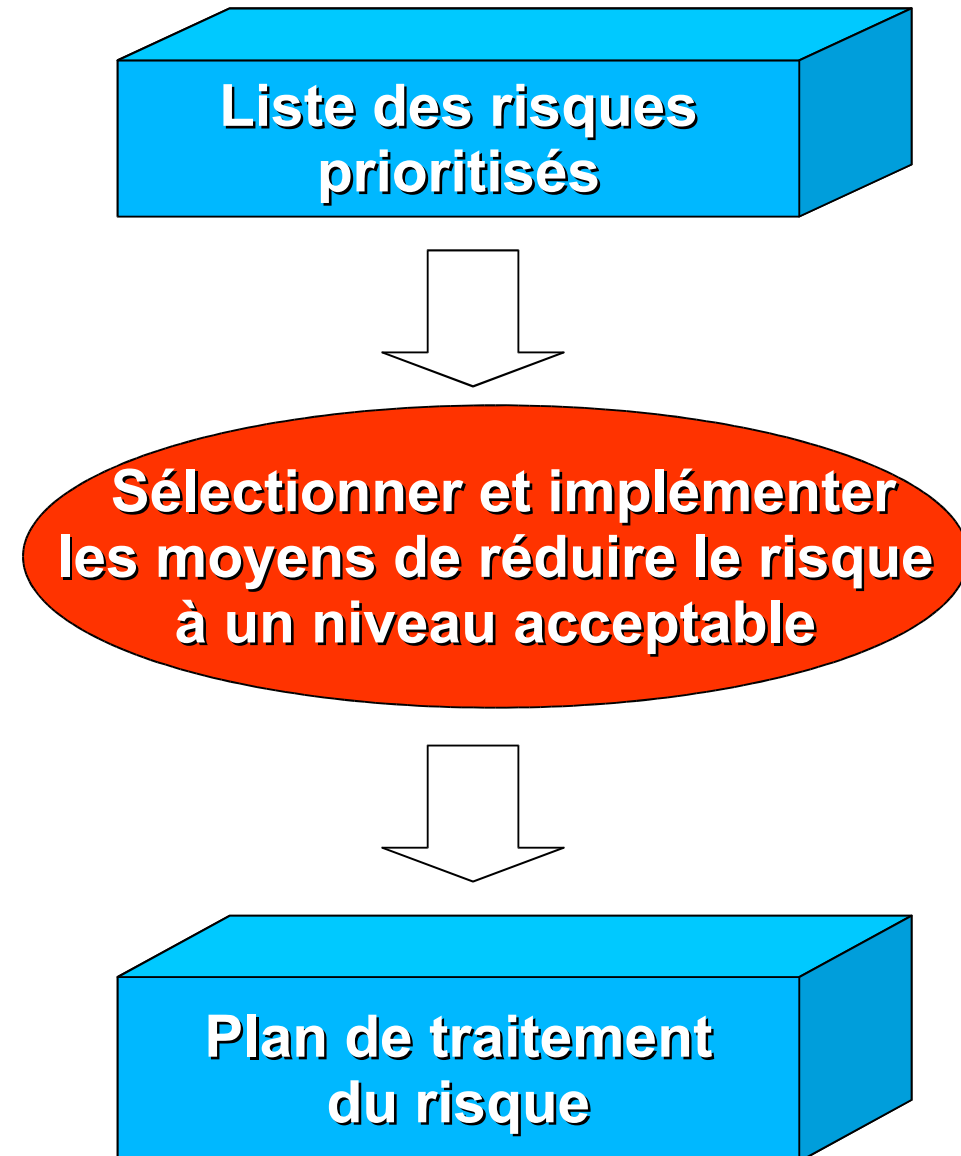


- Traitement du risque ^(9.1) :



- Acceptation du risque ⁽¹⁰⁾ :

- Traitement du risque (9.1) :
 - Intégration des coûts
 - Mise en adéquation de coûts par rapport aux bénéfices attendus
 - Forte réduction pour peu de dépenses ?
 - Amélioration très coûteuse ?
 - Prise en compte des risques rares aux impacts importants
 - Qui échappent aux logiques économiques



- Traitement du risque ^(9.1) :
 - Prise en compte des parties concernées
 - Comment les risques sont perçus par les parties concernées
 - Comment communiquer avec les parties concernées

- Refus ou évitement du risque ^(9.2) :
 - Risques considérés trop élevés

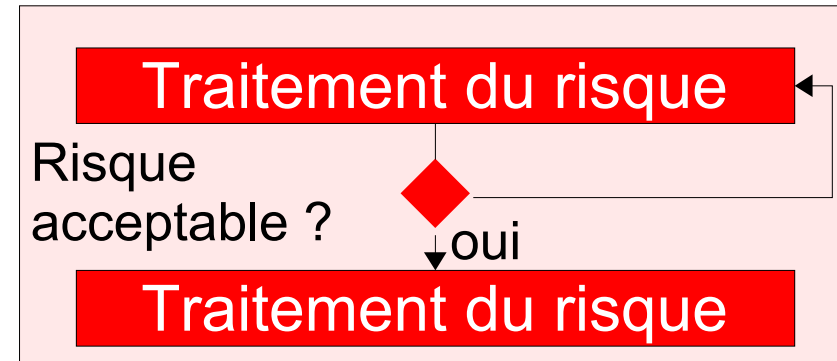
- Transfert du risque ^(9.3) :
 - Partage du risque avec des tierces parties
 - Peut créer de nouveaux risques ou modifier les risques existants
 - Nouveau traitement du risque potentiellement nécessaire
 - Transfert à une assurance qui supporte les conséquences
 - Transfert à un sous-traitant qui va surveiller le système d'information pour prendre des actions appropriées en cas d'attaque
 - Attention !
 - Transfert de responsabilité managériale (*responsability*) d'un risque est faisable
 - Transfert la responsabilité légale (*liability*) d'un impact normalement impossible

- Réduction du risque ^(9.4) :
 - Réduction de l'impact d'un risque de manière à ce que le risque soit acceptable
 - Dans la sélection des mesures de sécurité, prendre en compte les **contraintes** :
 - Temps
 - Moyens financiers et TCO de la mesure de sécurité
- Techniques et opérationnelles
 - Exemple : besoins de performance, complexité d'administration, problèmes de compatibilité
- Humaines et culturelles
 - Exemple : un mot de passe trop long et trop complexe sera écrit
 - Exemple : personne n'appliquera une mesure de sécurité que leur responsable juge inacceptable
- Moyens humains
 - Sans personnel compétent les mesures de sécurité ne marcheront pas
- Ethiques, légales, ...

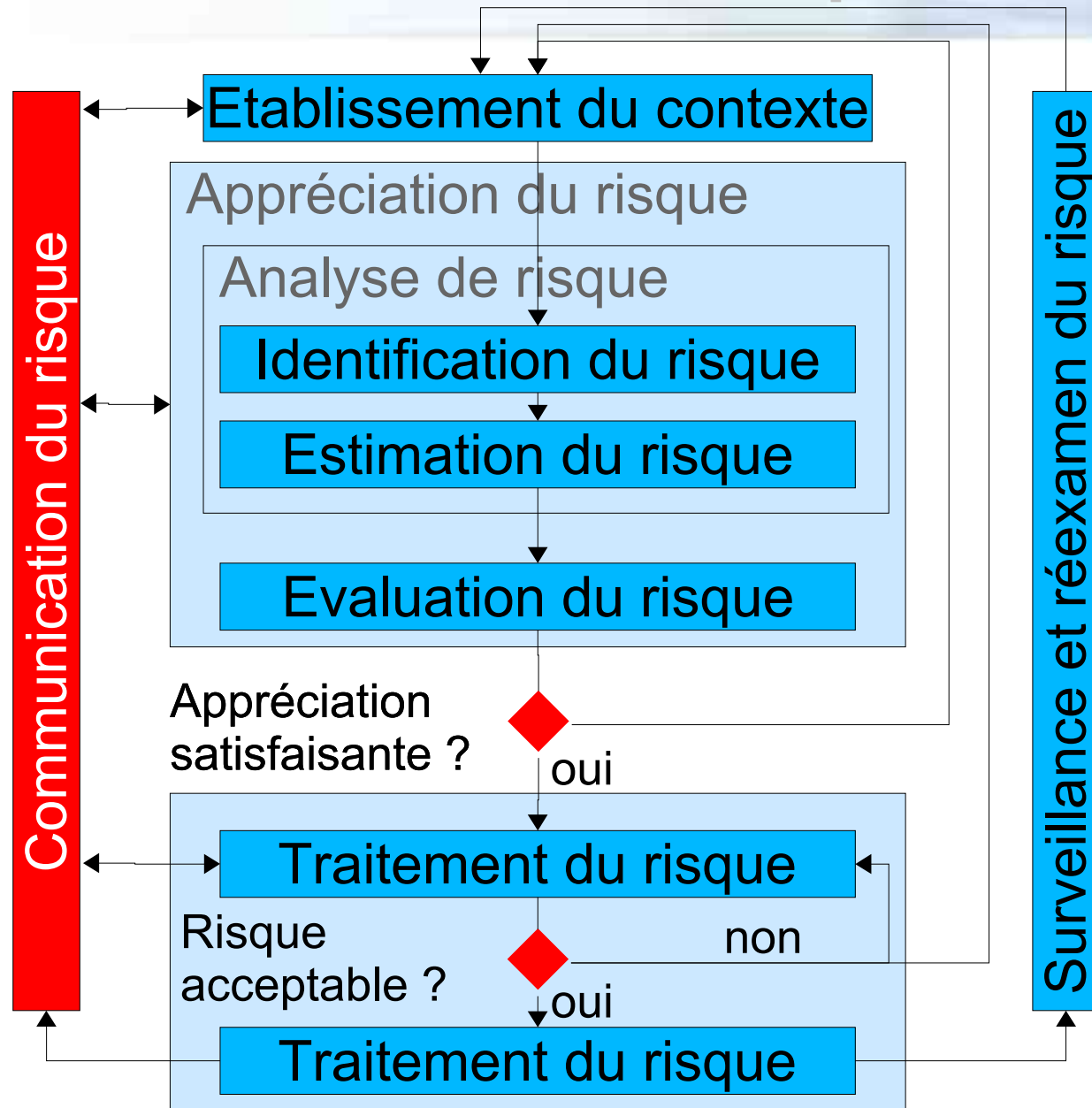
- Réduction du risque ^(9.4) :
 - Fonctionnalités des mesures de sécurité :
 - Correction (*correction*)
 - Elimination (*elimination*)
 - Prévention (*prevention*)
 - Dissuasion (*deterrence*)
 - Détection (*detection*)
 - Recouvrement (*recovery*)
 - Surveillance (*monitoring*)
 - Sensibilisation (*awareness*)

- Conservation du risque (27005 9.5) (27001 4.2.1.f.2) :
 - ISO 27001:2005 : **Acceptation du risque** (*risk acceptance*)
 - ISO 27005 : Devenu **Conservation du risque** (*risk retention*)
 - Conservation, maintien ou rétention du risque, ou prise de risque
 - Risque peut être conservé car le niveau de risque est inférieur aux critères d'acceptation des risques
 - Risque peut être conservé par rapport aux intérêts que cela procure
 - Doit être basé sur l'analyse des coûts du traitement du risque face aux coûts de reconstruction
 - Vérifier que le responsable prenant une décision de conservation de risque a réellement le pouvoir de le faire

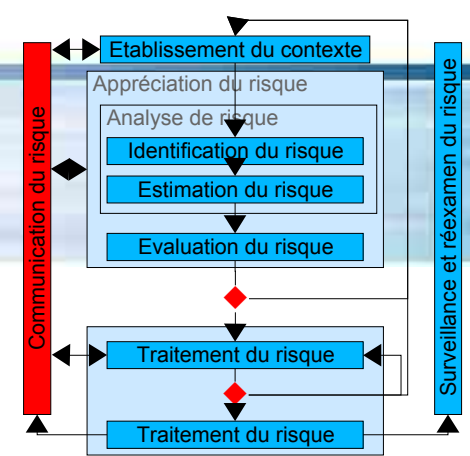
- Acceptation du plan de traitement des risques ⁽¹⁰⁾
- Par la direction générale
 - Soit le plan de traitement du risque est réussi
 - Soit la direction générale accepte le risque en toute connaissance de cause
 - Manque de budget
 - Contraintes de temps
 - Bien que le risque soit au-delà des critères d'acceptation des risques
- Enregistrement formel



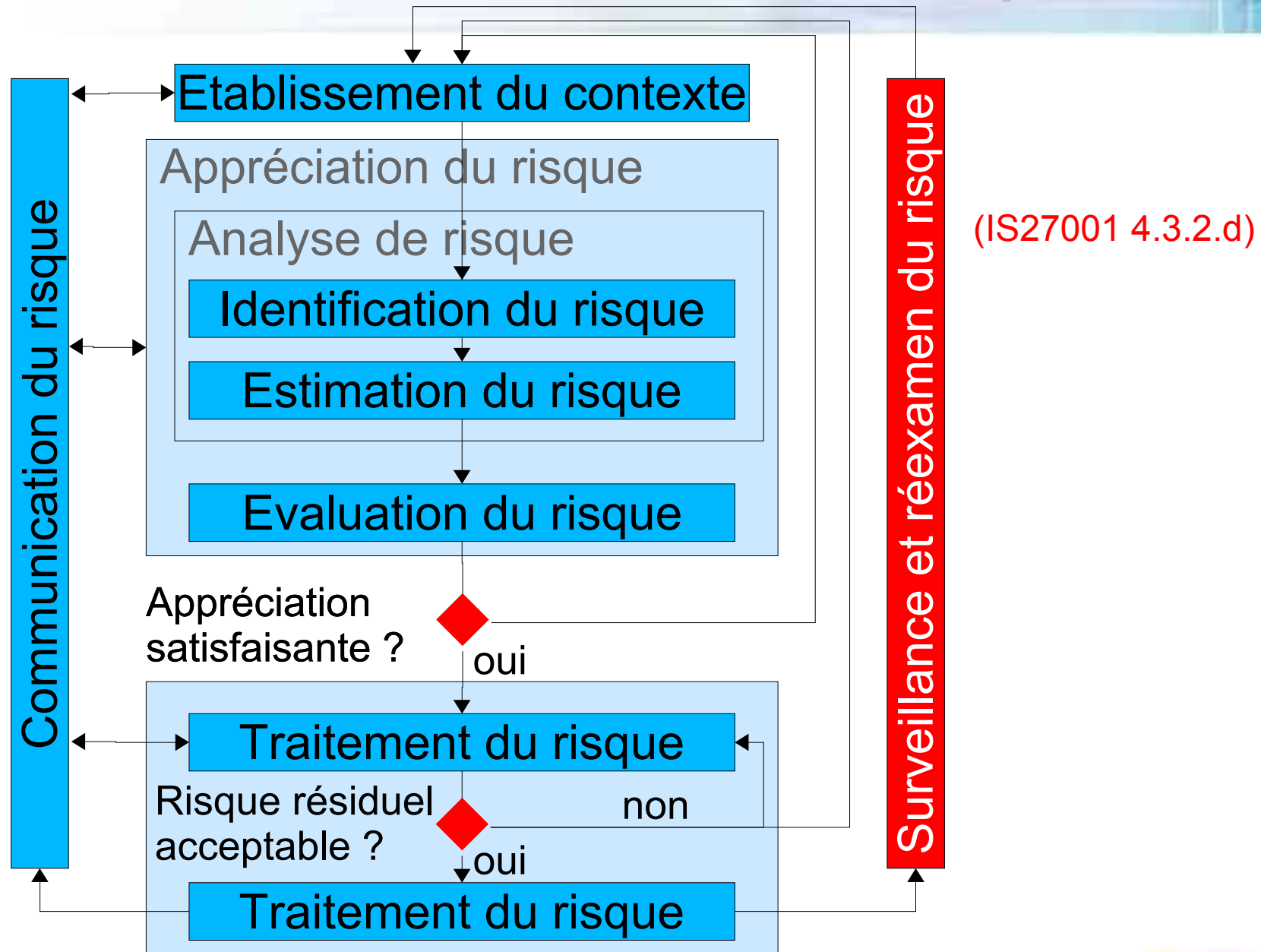
Communication du risque



- Communication du risque de sécurité de l'information (*information security risk communication*) ⁽¹¹⁾ :
- Echange et partage d'information sur les risques entre :
 - Processus de gestion de risque
 - Décisionnaires (*decision-makers*) et les dépositaires des enjeux (*stakeholders*)
- Activité continue
- Permet de :
 - Réduire les incompréhensions avec les décisionnaires
 - Obtenir de nouvelles connaissances en sécurité
 - Améliorer la sensibilisation

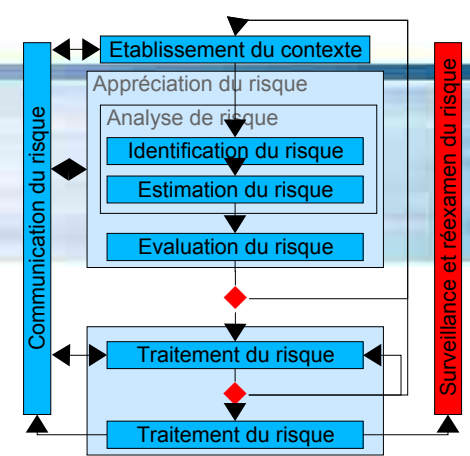


Surveillance et réexamen du risque



Surveillance et réexamen du risque

- Surveillance et réexamen des éléments du risque ^(12.1) (suivi des risques) :
 - Valeur des actifs
 - Impacts
 - Menaces
 - Vulnérabilités
 - Vulnérabilités nouvelles
 - Potentialité ou probabilité d'occurrence (*likelihood*)
 - Exploitation de vulnérabilités qui ne l'étaient pas auparavant



- Surveillance et réexamen du processus de gestion de risques (12.2) :
 - Contexte légal et environnemental
 - Concurrence
 - Approche de l'appréciation du risque
 - Valeur et catégories des actifs
 - Critères d'impact
 - Critères d'évaluation des risques
 - Critère d'acceptation des risques
 - TCO (*Total Cost of Ownership*)
 - Ressource potentiellement disponibles

- Ageris Software SCORE ISMS
 - Supporte actuellement Mehari, EBIOS, AS/NZS 4360:2004
 - Intégration ISO 27005 en cours sur la base du FCD actuel
 - Interface web

- Sûrement d'autres projets dont je n'ai pas connaissance

- Norme → **consensus** entre les acteurs du marché
- ISO 27005
 - Ne peut être plus complet que toutes les méthodes qui l'ont précédé
 - Représente le noyau commun accepté par tous
 - Peut être complété en allant rechercher ailleurs
- Méthodes d'analyse de risques existantes
 - Peuvent continuer à évoluer et innover
 - Peuvent contribuer à l'amélioration de la norme ISO 27005
 - Peuvent compléter la norme
 - A terme certaines méthodes pourront se dirent "conformes à la norme ISO 27005"

- ISO 27005 = Méthodologie complète
 - Structure sa démarche
 - Autonome
- Correspond strictement au respect de l'ISO 27001
 - Nécessaire pour la mise en place d'un SMSI
 - Nécessaire pour une certification
- Entrera dans la gestion de risque en général
 - Normalisations ISO de tous les types de risques : financiers, industriels, routiers, santé, ...
- Vocabulaire
 - Compréhensible et plutôt proche du langage courant

- ISO 27005 est d'ores et déjà incontournable au niveau international
 - Du fait de l'ISO 27001
- ISO 27005 manque d'expériences pratiques en France
- ISO27005 permet une gestion des risques simple, pragmatique, adapté aux réalités des affaires
 - Pas un processus linéaire
 - Pas une étape infaisable sans avoir fait la précédente
 - Possible de démarrer au milieu et d'y aller progressivement
 - Rien d'obligatoire dans le formalisme
 - Seules les étapes imposées par l'ISO 27001 doivent être suivies
 - Le fait qu'elles ont été suivies doit être montrable

- **Formation ISO27001 Lead Auditor :** 

- Certification ISO27001 Lead Auditor par **LSTI**
- <http://www.hsc.fr/services/formations/>

Paris : 18-22 juin
Rennes : 10-14 sept.
Luxembourg: 24-28 sep
Lyon : 3-7 décembre
Toulouse : février 2008
Nantes : avril 2008

- **Formation ISO27001 Lead Implementer :**

- Inclus la formation ISO 27005
- Certification Lead Implementer par **LSTI**
- <http://www.hsc.fr/services/formations/>

Paris : 21-25 mai
Luxembourg: 12-16 nov

Questions ?

Herve.Schauer@hsc.fr
www.hsc.fr

ISO 27005 à son club !
Paris, Toulouse, ITIL, ...
www.club-iso27001.fr

Club ISO 27001



Club ISO 27001

- ALE : *Annual Loss of Expectancy*
 - Pertes annuelles prévisibles à partir de la fréquence de survenance d'un incident et coût financier de son impact
- CID : Confidentialité, Intégrité, Disponibilité
 - Trois principaux critères de sécurité
- TCO : *Total Cost of Ownership*
 - Coût total associé au cycle déploiement / maintenance